

NUOVA **ANTOLOGIA** 
MILITARE
RIVISTA INTERDISCIPLINARE DELLA SOCIETÀ ITALIANA DI STORIA MILITARE

N. 6
2025

Fascicolo 22. Aprile 2025
Storia Militare Antica e Bizantina (6)

a cura di
MARCO BETTALLI, ELENA FRANCHI E GIOACCHINO STRANO



Società Italiana di Storia Militare

Direttore scientifico Virgilio Ilari
Vicedirettore scientifico Giovanni Brizzi
Direttore responsabile Gregory Claude Alegi
Redazione Viviana Castelli

Consiglio Scientifico. Presidente: Massimo De Leonardis.

Membri stranieri: Jeremy Armstrong, Christopher Bassford, Floribert Baudet, Stathis Birthacas, Jeremy Martin Black, Loretana de Libero, Magdalena de Pazzis Pi Corrales, Tadeusz Grabarczyk, Gregory Hanlon, John Hattendorf, Rotem Kowner, Yann Le Bohec, Aleksei Nikolaevič Lobin, Prof. Armando Marques Guedes, Prof. Dennis Showalter (†). *Membri italiani:* Livio Antonielli, Marco Bettalli, Antonello Folco Biagini, Aldino Bondesan, Giampiero Brunelli, Franco Cardini, Piero Cimbolli Spagnesi, Alessandra Dattero, Piero del Negro, Giuseppe De Vergottini, Carlo Galli, Marco Gemignani, Maria Intriери, Roberta Ivaldi, Nicola Labanca, Luigi Loreto, Gian Enrico Rusconi, Carla Sodini, Gioacchino Strano, Donato Tamblé.

Comitato consultivo sulle scienze militari e gli studi di strategia, intelligence e geopolitica: Lucio Caracciolo, Flavio Carbone, Basilio Di Martino, Antulio Joseph Echevarria II, Carlo Jean, Gianfranco Linzi, Edward N. Luttwak, Matteo Paesano, Ferdinando Sanfelice di Monteforte.

Consulenti di aree scientifiche interdisciplinari: Donato Tamblé (Archival Sciences), Piero Cimbolli Spagnesi (Architecture and Engineering), Immacolata Eramo (Philology of Military Treatises), Simonetta Conti (Historical Geo-Cartography), Lucio Caracciolo (Geopolitics), Jeremy Martin Black (Global Military History), Elisabetta Fiocchi Malaspina (History of International Law of War), Gianfranco Linzi (Intelligence), Elena Franchi (Memory Studies and Anthropology of Conflicts), Virgilio Ilari (Military Bibliography), Luigi Loreto (Military Historiography), Basilio Di Martino (Military Technology and Air Studies), John Brewster Hattendorf (Naval History and Maritime Studies), Elina Gugliuzzo (Public History), Vincenzo Lavenia (War and Religion), Angela Teja (War and Sport), Stefano Pisu (War Cinema), Giuseppe Della Torre (War Economics).

Nuova Antologia Militare

Rivista interdisciplinare della Società Italiana di Storia Militare
Periodico telematico open-access annuale (www.nam-sism.org)
Registrazione del Tribunale Ordinario di Roma n. 06 del 30 Gennaio 2020
Scopus List of Accepted Titles October 2022 (No. 597)
Rivista scientifica ANVUR (5/9/2023) Area 11



Direzione, Via Bosco degli Arvali 24, 00148 Roma
Contatti: direzione@nam-sigm.org ; virgilio.ilari@gmail.com

©Authors hold the copyright of their own articles.

For the Journal: © Società Italiana di Storia Militare
(www.societaitalianastoriamilitare@org)

Grafica: Nadir Media Srl - Via Giuseppe Veronese, 22 - 00146 Roma
info@nadirmedia.it

Gruppo Editoriale Tab Srl -Viale Manzoni 24/c - 00185 Roma
www.tabedizioni.it

ISSN: 2704-9795

ISBN Fascicolo 979-12-5669-126-5

NUOVA **ANTOLOGIA** 
MILITARE
RIVISTA INTERDISCIPLINARE DELLA SOCIETÀ ITALIANA DI STORIA MILITARE

N. 6
2025

Fascicolo 22. Aprile 2025
Storia Militare Antica e Bizantina (6)

a cura di
MARCO BETTALLI, ELENA FRANCHI E GIOACCHINO STRANO



Società Italiana di Storia Militare



Bronze statue (2nd/3rd century AD) of the genius of a legion.
Enns (Upper Austria). Museum Lauriacum.
Foto 20912 Wolfgang Sauber, GNU Free Documentation License
Wikimedia Commons

Le nombre, l'identité et l'origine des légions du *Bellum Africum*

par BATISTE GÉRARDIN

ABSTRACT. A review of the literature on Caesar's campaigns reveals that specialists offer differing estimates of the number of Caesarian legions involved in the African War. Some count ten legions, while others propose twelve. The identity of these units is also debated, and their origins are rarely specified. These uncertainties did not exist prior to the mid-19th century. They first arose in 1847, following a series of emendations to the *Bellum Africum* made by the philologist Carl Nipperdey and then by subsequent editors of the text. A re-examination of the evidence indicates that none of the conjectures proposed so far are relevant. It is therefore necessary to restore the original readings of the manuscripts in the five traditionally emended passages: *BAfr* 1.5; 60.1-2; 62.1; 66.1 and 81.1.

KEYWORDS. *AFRICA*, *BELLUM AFRICUM*, CAIUS JULIUS CAESAR, CAESAR'S AFRICAN WAR, *HISPANIA ULTERIOR*, PHILOLOGY, ROMAN LEGIONS, TEXT TRANSMISSION.

En dépit de son statut de source incontournable pour l'étude des campagnes militaires de Jules César, le *Bellum Africum* a suscité un faible nombre de publications universitaires lors des dernières décennies¹. Ses deux éditions critiques de référence datent de la première moitié du XX^e siècle et elles sont désormais considérées insatisfaisantes par certains spécialistes². L'une est parue en 1927 sous la plume d'Alfred Klotz, l'autre a été publiée par Alphonse Bouvet en 1949 et révisée par Jean-Claude Richard en 1997. Toutes deux ont été établies à partir d'un *stemma* proposé en 1898, qui ne fait plus autorité. Des études philologiques ont depuis permis de mieux appréhender les relations entre les manuscrits transmettant le corpus césarien et trois autres *stemmata* ont été élaborés (fig. 1). Il serait donc judicieux d'effectuer une nouvelle

1 RICHARD 1997 (in BOUVET 1949), p. v-viii ; lv-lxv ; CIOFFI 2019 ; 2022, p. viii.

2 GAERTNER 2018, p. 276 ; CIOFFI 2019, p. 220 ; 2022, p. viii-ix.

collation des cinq manuscrits jugés les plus fiables (SMUTV³) et de procéder à un nouvel établissement du texte⁴. Cela permettrait de régler un travers qui concerne toutes les éditions du *Bellum Africum* depuis le milieu du XIX^e siècle, à savoir la correction injustifiée d'informations concernant les troupes de César. Tandis que J.-C. Richard n'avait pas jugé pertinent d'intervenir sur « l'identification, controversée on le sait, des légions mises en ligne⁵ », il apparaît que ce problème pourrait être réglé en rétablissant des leçons tirées des manuscrits dans cinq passages habituellement remaniés. Pour comprendre ce qui a amené les éditeurs à corriger un texte fidèle à l'archétype, nous présenterons les leçons transmises et l'origine des doutes sur leur authenticité. Nous étudierons chacun des passages concernés, pour montrer que seules les leçons de la tradition permettent de tirer au clair la question des effectifs césariens.

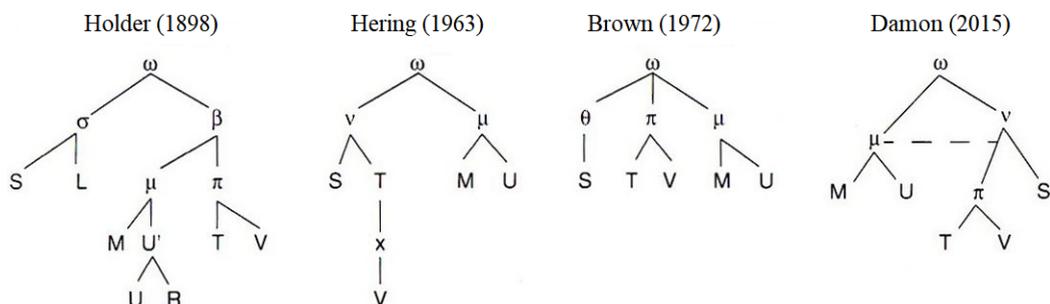


Fig. 1 : Les *stemmata* proposés pour établir le texte du *Bellum civile* et des *Tria Bella* (d'après DAMON 2015, p. 17 et 54).

Le *Bellum Africum* est l'unique source qui nous renseigne avec précision sur les légions mobilisées dans la campagne africaine de César. Leur nombre total n'est pas indiqué explicitement, mais le récit de l'anonyme tel qu'il a été transmis par les manuscrits comporte douze numéros légionnaires : II, V, VII, VIII, IX, X, XIII, XIV, XXVI, XXVIII, XXIX et XXX⁶. Il permet de retracer l'évolution des

3 S (Florence, BML Ashburnham 33) ; M (Florence, BML Plut. lat. 68.8) ; U (Vatican, BAV Vat. lat. 3324) ; T (Paris, BNF lat. 5764) ; V (Vienne, ÖN 95). Les trois autres utilisés par BOUVET sont des *descripti* de S (L, N) et U (R). Sur les manuscrits, voir HERING 1963 ; BROWN 1972 ; DAMON 2015, p. 77-95 ; CIOFFI 2019, p. 222-224.

4 CIOFFI 2019, p. 220-224 ; 2022, p. viii-ix.

5 RICHARD 1997 (in BOUVET 1949), p. vi.

6 *BAfr* 1, 5 ; 16, 2-3 ; 28, 2 ; 34, 4 ; 45, 2 ; 47, 6 ; 53, 1 ; 54, 1 ; 60, 1 et 4 ; 62, 1 ; 81, 1 ; 84, 1. Les leçons de SMUTV et de R ont été vérifiées à l'aide de numérisations de ces six *codices*.

effectifs à disposition du général. Le 9 octobre 47, celui-ci quitte la Sicile avec deux mille cavaliers et six légions, dont la V^e⁷. À son arrivée en Afrique, il dispose également de sept cohortes de vétérans⁸. Pendant toute la campagne, César est mis en difficulté par les insuffisances de sa flotte. Seule une partie de ses navires de transport peut acheminer des renforts de Sicile, car certains sont affectés au ravitaillement (*BAfr* 8 ; 34). Début novembre 47, un deuxième convoi lui amène les XIII^e et XIV^e légions, huit cents cavaliers gaulois, mille frondeurs et archers. Les bateaux sont aussitôt renvoyés en Sicile pour faire venir d'autres troupes (*BAfr* 34, 4 ; 37, 1) et ces aller-retours expliquent le renforcement très progressif des effectifs césariens. Les IX^e et X^e légions arrivent dans un troisième convoi et les VII^e et VIII^e dans un quatrième, à des dates difficiles à déterminer⁹. Fin janvier 46, un cinquième convoi conduit en Afrique quatre mille soldats appartenant aux légions déjà sur place, avec quatre cents cavaliers et mille frondeurs et archers (*BAfr* 77, 3). Lors de la bataille de Thapsus, César paraît ainsi disposer de douze unités. Ayant confié la garde du camp à deux d'entre elles, il en place dix autres face à l'armée de Scipion : cinq sur les ailes et cinq au centre (*BAfr* 80-81). Jusqu'au milieu du XIX^e siècle, ces éléments concordants sont utilisés pour conclure à un total de douze légions¹⁰.

La complexité fait irruption en 1847, lorsque Carl Nipperdey publie la première édition savante du corpus césarien. Dans les *Quaestiones Caesarianae*, un important essai de critique textuelle introduisant son édition, le philologue affirme catégoriquement que des indications numériques sont altérées et doivent être corrigées dans certains passages du *Bellum Africum*. Selon lui, quatre unités citées dans les *codices* n'ont pas participé à la guerre d'Afrique : les II^e et XXX^e sont restées en Espagne et les VII^e et VIII^e en Italie. Pour éliminer ce qu'il perçoit

7 *BAfr* 1, 5 ; 2, 1. Sauf indication contraire, les dates indiquées s'entendent avant J.-C. et sont celles du calendrier rectifié par Paul GROEBE.

8 *BAfr* 10, 1. Ces cohortes sont constituées de soldats qui n'ont pas pu accompagner César lors de sa campagne contre Pompée, car ils étaient malades en janvier 48. Elles ont été intégrées à la flotte pour mener des attaques en Illyrie (*BAlex* 44, 4), puis ont rejoint l'Afrique avec le premier convoi. Cela rend possible la confrontation entre Labienus et un vétéran de la X^e à Ruspina (*BAfr* 16), à un moment où cette unité n'a pas encore traversé la Méditerranée : BOUVET 1949, p. 14, n. 24 ; RAAFLAUB 2017, p. 553.

9 *BAfr* 53 ; 62, 1. Les indications chronologiques de l'anonyme sont rares et imprécises entre le 18 octobre 47 et le 22 janvier 46 : BOUVET 1949, p. xxiv-xxv ; 93.

10 GUICHARD 1774, p. 98-99 ; DRUMANN 1837 (in GROEBE 1906), p. 520.

comme des erreurs de copistes, Nipperdey émende quatre passages. Dans trois d'entre eux, il modifie sept numéros de légions et cela réduit à neuf les unités mentionnées dans son *Bellum Africum*. En deux endroits, il propose de rectifier des nombres de légions. À l'en croire, César n'en disposait que de dix : cinq de vétérans (V, IX, X, XIII, XIV) et cinq de recrues (XXV, XXVI, XXVIII, XXIX, plus une au numéro inconnu)¹¹.

Le travail de Nipperdey marque une étape importante dans la publication des œuvres de César et de ses continuateurs, car il contribue à écarter la vulgate et met en évidence l'existence de deux classes de manuscrits : les *integri* (α) comportant uniquement le *Bellum Gallicum* et les *interpolati* (β), sur lesquels figurent aussi le *Bellum ciuile* et les *Tria Bella*¹². Les corrections du philologue sont jugées parfois excessives¹³, mais certaines de ses conjectures restent envisagées avec intérêt¹⁴. Du fait de son influence, la corruption des passages sur les légions du *Bellum Africum* fait aussitôt consensus¹⁵. Les éditeurs et les traducteurs adoptent des conjectures dans trois ou quatre des passages concernés¹⁶. Dans les cinq éditions publiées entre 1867 et 1927, des corrections réduisent à neuf les numéros légionnaires cités par l'anonyme¹⁷. Des historiens se prononcent encore pour un effectif total de douze unités¹⁸, mais l'hypothèse des dix légions s'impose largement¹⁹. Son hégémonie prend fin en 1949, avec la publication de l'édition d'Alphonse Bouvet. Cet éditeur adopte six conjectures sur les unités de César, mais il se

11 NIPPERDEY 1847, p. 217-222.

12 NIPPERDEY 1847, p. 37-48. Cf. HERING 1963, p. 3 ; BROWN 1972, p. 6-8 ; DAMON 2015, p. 4-5 ; GRILLO-KREBS 2018, p. 2-6.

13 STOFFEL 1887, I, p. 278 ; GRILLO-KREBS 2018, p. 3.

14 BOUVET 1949, p. liii ; BROWN 1972, p. 7 ; DAMON 2015, p. 4-5.

15 VEITH 1906, p. 547-548 ; 1912, p. 880-885 ; HOLMES 1923, p. 535-536 ; GSELL 1928, p. 50, n. 3 ; BOUVET 1949, p. 101-102 ; 105 ; CARTER 1997, p. 314-316 ; LORETO 2001, p. 398-399 ; 459 ; CIOFFI 2022, p. 154, n. 286 ; 168, n. 358.

16 DÜBNER 1867 ; WÖLFFLIN-MIODOŃSKI 1889 ; WÖLFFLIN 1896 ; SCHNEIDER 1905 ; KLOTZ 1927 ; BOUVET 1949 ; WAY 1955 ; CARTER 1997 ; LORETO 2001 ; RAAFLAUB 2017 ; CIOFFI 2022. PONTET 1901, qui n'effectue qu'une correction, indique l'altération des trois autres passages et signale des conjectures.

17 DÜBNER 1867 ; WÖLFFLIN-MIODOŃSKI 1889 ; WÖLFFLIN 1896 ; SCHNEIDER 1905 ; KLOTZ 1927.

18 STOFFEL 1887, II, p. 139 ; GROEBE 1906, p. 712-719.

19 WÖLFFLIN-MIODOŃSKI 1889, p. 150-151 ; DOMASZEWSKI 1894, p. 173, n. 5 ; SCHNEIDER 1905, p. 82 ; VEITH 1906, p. 547-550 ; 1912, p. 880-888 ; HOLMES 1923, p. 523 ; 534-536 ; GSELL 1928, p. 50-51 ; PARKER 1928, p. 66-67 ; RAAFLAUB 2017, p. 581.

montre plus critique que ses devanciers envers les corrections de Nipperdey. En *BAfr* 62, 1, Bouvet conserve une leçon des *codices* qui porte à onze les numéros légionnaires cités dans son texte²⁰. Dans son sillage, des historiens reviennent au total de douze unités²¹. Les effectifs césariens continuent toutefois de faire l'objet d'incertitudes²².

Pour comprendre ce qui a amené Nipperdey à estimer altérées les indications sur les légions, il faut nous intéresser aux manuscrits employés par cet auteur. Dans son ouvrage, le philologue indique avoir utilisé six *codices* de la classe β : le Parisinus secundus (a), le Leidensis primus (b), le Scaligeranus (c), le Cuiacianus (d), le Hauniensis primus (e) et le Vindobonensis primus (f). Le premier et le dernier de cette liste, désormais désignés par les lettres T et V, font partie des plus fiables²³. En tant que *descriptus* de U, le Hauniensis primus constitue lui aussi un témoin pertinent²⁴. Cependant, les trois autres *codices* ont été identifiés comme des copies de T, inutiles à l'établissement du texte²⁵.

Une telle présentation des faits pourrait amener à surestimer la documentation réunie par Nipperdey²⁶. En réalité, son travail repose sur des collations effectuées par des tiers²⁷ et celles-ci sont parfois très incomplètes. Il ne connaît de V que les publications de Karl Schneider contenant le *Bellum Hispaniense* et les quatre premiers livres du *Bellum Gallicum*. Pour le Hauniensis primus, le philologue dispose seulement des transcriptions du *Bellum Gallicum* par Elberling et Whitte, ainsi que des observations critiques d'Elberling sur le *Bellum ciuile*²⁸. Il possède enfin une transcription intégrale de T, dont Eduard Wölfflin déplorera plus tard le

20 BOUVET 1949, p. 59 (n. 99) et 101-102, suivi par WAY 1955, LORETO 2001 et CIOFFI 2022.

21 BOUVET 1949, p. xiv, n. 4 ; KEPPIE 1984, p. 110-111 ; MÜLLER 2001, p. 325-342 ; PORTE 2016, p. 61-62 ; 842 ; CADIOU 2018, p. 159, n. 182.

22 Les traductions de CARTER et RAAFLAUB ne comportent que neuf numéros légionnaires. CARTER 1997, p. 316 penche pour un total de neuf unités. LORETO 2001, p. 399 et 457-458 évalue leur nombre à onze.

23 NIPPERDEY 1847, p. 37-48 ; 252. Cf. HERING 1963, p. 3 ; BROWN 1972, p. 7 ; DAMON 2015, p. 4.

24 HERING 1963, p. 3, n. 3 ; BROWN 1972, p. 7 ; 48 ; DAMON 2015, p. 4.

25 MEUSEL 1885, p. 176-179 ; 189 ; WÖLFFLIN 1893, p. 304 ; BROWN 1972, p. 7-8 ; 44-45.

26 BROWN 1972, p. 7 en fait le premier à utiliser V pour le *Bellum ciuile*, ce qui s'avère inexact. Si NIPPERDEY n'a pas mesuré le potentiel de U (DAMON 2015, p. 5, n. 10), c'est qu'il n'en disposait que de courts extraits tirés du Hauniensis primus.

27 DAMON 2015, p. 4, n. 8.

28 NIPPERDEY 1847, p. 42-50.

	Nipperdey (1847)	Dübner (1867)	Wölfflin (1889)	Wölfflin (1896)	Pontet (1901)	Schneider (1905)	Klotz (1927)	Bouvet (1949)
Ashburnhamensis			A	S	D	S	S	S
Lovaniensis					E		L	L
Neapolitanus								N
Mediceus				W	L	W	W	M
Ursinianus		U	U	U	U	U	U	U
Riccardianus		F	F	F	F	F	R	R
Thuaneus	a	T	P	T	T	T	T	T
Vindobonensis		V	V	V	V	V	V	V

Fig. 2 : Les manuscrits employés pour établir le texte du *Bellum Africum*.

manque de fiabilité²⁹. Cela explique que l'apparat critique de son *Bellum Africum* se limite aux variantes de T (a) et de ses trois copies (b, c et d), complétées par des leçons de l'édition de Frans van Oudendorp, publiée en 1737 (u). Nipperdey accorde toutefois un faible intérêt à cette dernière, qui lui semble refléter la vulgate³⁰.

Sans surprise, son *Bellum Africum* est jugé décevant. Pour Rudolf Schneider, le philologue ressentait trop d'aversion envers l'anonyme pour pouvoir produire une bonne édition de son texte ; Wölfflin et Miodoński estiment de leur côté que leur prédécesseur n'a pas employé les meilleurs manuscrits³¹. De fait, l'édition de Nipperdey repose sur un seul témoin, quand J.F. Dübner peut exploiter des transcriptions complètes de quatre *codices* importants en 1867 et quand tous les éditeurs à partir de 1896 utilisent les cinq jugés les plus pertinents (fig. 2)³². Ce rapide état des lieux amène au constat que Nipperdey n'était pas en mesure d'exprimer un point de vue définitif sur l'altération de la tradition manuscrite.

29 WÖLFFLIN 1893, p. 304 estime à plus de mille les erreurs de transcription, constatées en collationnant lui-même le manuscrit original. Cf. DÜBNER 1867, I, p. xxv.

30 NIPPERDEY 1847, p. 252.

31 WÖLFFLIN-MIODOŃSKI 1884, p. xiv-xvi ; SCHNEIDER 1905, p. v.

32 DÜBNER 1867, I, p. viii ; xxv-xxvii ; WÖLFFLIN 1896, p. iii ; PONTET 1901, p. i-iv ; SCHNEIDER 1905, p. 158 ; KLOTZ 1927, p. vi-vii ; xiv ; BOUVET 1949, p. xlv-liv ; lxvii.

1. Le transfert des VII^e et VIII^e légions

*Interim Varus classem, quam antea Uticae hiemis gratia subduxerat, cognito legionis VII et VIII ex Sicilia aduentu celeriter deducit ibique Gaetulis remigibus epibatisque complet insidiandique gratia ab Utica progressus Hadrumetum cum LV nauibus peruenit*³³.

Ce passage est important, car il constitue le point de départ de toutes les corrections effectuées par Nipperdey. L'identité de la seconde légion fait l'objet de plusieurs variantes : VIII (S et U), *octaue* (M) et VIII (TV). Cette dernière leçon est forcément fautive, car les IX^e et X^e légions ont traversé la Méditerranée ensemble³⁴. Ne disposant que de T, le philologue conclut légitimement à une faute de copiste. Dans son appareil critique, il signale la leçon *legionis VII et VIII* qu'il connaît par l'intermédiaire d'Oudendorp, mais il n'en tient pas du tout compte dans les *Quaestiones Caesarianae*, où il se contente de rejeter la leçon fautive et d'en inférer la nécessité d'une conjecture.

S'appuyant sur un passage relatant la capture d'un centurion de la XIV^e par P. Attius Varus, il propose de remplacer *legionis VII et VIII* par *legionis XIII et XIII*³⁵. Cette conjecture l'amène à l'idée que *BAfr* 62 ne concerne pas un quatrième transport de troupes, mais rappelle l'arrivée du deuxième, déjà évoquée en *BAfr* 34. En modifiant les numéros des légions, Nipperdey fait ainsi disparaître un transport de troupes. Il en conclut que César ne reçoit pas six unités en renfort mais seulement quatre, ce qui induit un total de dix légions.

Cette correction élimine la VII^e du *Bellum Africum* et réduit à onze le nombre de numéros légionnaires qui y figurent. Convaincu que le texte ne devrait pas en comporter plus de dix, Nipperdey effectue d'autres interventions pour évincer les numéros qui lui semblent excédentaires. Cela le conduit à remplacer la VIII^e par la IX^e en *BAfr* 60 et par la XIV^e en *BAfr* 81, passage dans lequel il écarte aussi la II^e au profit de la XIII^e. Pour justifier ces corrections qui font disparaître les II^e, VII^e et VIII^e légions de notre source, il écrit simplement que les chiffres transmis sont altérés³⁶.

33 *BAfr* 62, 1. Sauf mention contraire, nous reproduisons le texte du *Bellum Africum* établi par BOUVET et révisé par RICHARD. Pour les autres sources nous citons le texte des éditions publiées dans la CUF.

34 *BAfr* 53 : *legionis duae X et VIII, ex Sicilia nauibus onerariis profectae*.

35 NIPPERDEY 1847, p. 220 ; 698. Cf. *BAfr* 44-46.

36 NIPPERDEY 1847, p. 219-220 ; 696 ; 698 ; 708.



Fig. 3 : Les légions citées en *BAfr* 62, 1 dans les manuscrits M (f. 150v°), T (f. 146v°), V (f. 165r°), R (f. 170v°) et S (f. 146r°). Biblioteca Medicea Laurenziana (M, R et S), Bibliothèque nationale de France (T) et Österreichische Nationalbibliothek (V).

Vingt ans plus tard, Dübner dispose de deux manuscrits comportant la leçon fautive (TV) mais aussi de U et R, donnant la leçon plausible *VII et VIII*. Malgré cela, il se rallie à l'opinion de son prédécesseur dont il suit toutes les corrections. Comme la proposition de Nipperdey est peu compatible avec la chronologie des faits³⁷, les éditeurs suivants optent pour une conjecture alternative : *legionis X et VIII*³⁸. Le transport de troupes évoqué en *BAfr* 62 serait ainsi le troisième. Cette correction semble plus crédible, mais aucun argument n'est avancé pour justifier le rejet de la leçon transmise par SN et MUR. Deux historiens tentent de réhabiliter cette dernière³⁹, sans parvenir à convaincre.

En toute logique, les éditeurs auraient dû démontrer l'irrecevabilité de cette leçon avant de proposer des conjectures. Comme aucun ne l'a fait, Georg Veith s'y est attelé. Pour lui, il est anormal que la VIII^e apparaisse dans l'ordre de bataille d'Uzitta (*BAfr* 60) sans que son arrivée soit signalée au préalable. Cela lui paraît constituer une rupture dans le style de l'anonyme, qui annonce habituellement chaque renfort au fil de son récit⁴⁰.

37 Selon l'anonyme, Varus avait tiré sa flotte au sec pour l'hiver et il l'a remise à la mer pour tenter d'intercepter les légions. Les XIII^e et XIV^e étant arrivées en Afrique début novembre 47, la conjecture de NIPPERDEY implique un hivernage très précoce (sur les périodes propices à la navigation, voir PORTE 2016, p. 416 *sq.*). De plus, le raid de Varus sur Leptis est survenu bien après, en décembre 47 ou début janvier 46.

38 WÖLFFLIN-MIODOŃSKI 1889 (justifiée dans la note p. 110-111) ; WÖLFFLIN 1896 ; SCHNEIDER 1905 ; KLOTZ 1927 ; RAAFLAUB 2017.

39 STOFFEL 1887, II, p. 296 ; GROEBE 1906, p. 715-716.

40 VEITH 1906, p. 548-549 ; 1912, p. 881-883 ; BOUVET 1949, p. 59 (n. 99) et 101-102.

Cette différence de traitement peut toutefois s'expliquer. Le débarquement des XIII^e et XIV^e légions permet à César d'adopter une stratégie plus offensive (*BAfr* 34-37), celui des IX^e et X^e l'amène à prendre des sanctions à l'encontre de cadres de son armée (*BAfr* 53-54) et celui du dernier convoi lui permet de compléter ses unités avant l'affrontement décisif. Quand les VII^e et VIII^e légions arrivent, César intègre aussitôt la seconde à son dispositif mais pas la première, qui semble le rejoindre plus tard.

Ce qui paraît intéresser l'anonyme n'est pas tant l'arrivée de ce renfort, que la façon dont César parvient à déjouer l'offensive ennemie qui en résulte. C'est en effet pour intercepter ces deux unités que P. Attius Varus a sorti sa flotte d'hivernage. Sa tentative ayant échoué, il lance un raid sur Leptis et César doit réagir rapidement pour y faire face (*BAfr* 62-63). Relater l'arrivée des VII^e et VIII^e avant la confrontation d'Uzitta aurait entraîné une redite inutile.

Sensible à l'argument de Veith mais pas convaincu pour autant, Bouvet décide de conserver la leçon *legionis VII et VIII* et il est logiquement suivi par d'autres éditeurs⁴¹, car il paraît évident que le numéro de la VIII^e a été corrompu dans la branche TV⁴².

2. *L'ordre de bataille d'Uzitta*

Ce passage a fait l'objet de corrections dans l'ensemble des éditions modernes. Nous reproduisons ici le texte de Klotz, en remplaçant ses conjectures sur les légions par les leçons des manuscrits.

Caesaris autem acies hoc modo fuit conlocata : ut ab sinistro eius cornu ordiar et ad dextrum perueniam, habuit legionem VIII et VIII in sinistro cornu, XXX, XXVIII, XIII, XIV, XXVIII, XXVI in media acie. Ipsum autem dextrum cornu <...> <in> secunda autem acie fere in earum legionum partem cohortium conlocauerat, praeterea ex tironum adiecerat paucas. Tertiam autem aciem in sinistram suam cornu contulerat et usque ad aciei suae mediam legionem porrexerat et ita conlocauerat uti sinistram suam cornu <esset> triplex. Id eo consilio fecerat quod suum dextrum latus munitionibus adiuuabatur, sinistram autem equitatus hostium multitudinē uti resistere posset laborabat, eodemque suum omnem equitatum contulerat,

41 BOUVET 1949, p. 59, n. 99 ; WAY 1955, p. 242 ; LORETO 2001, p. 240 ; 398 ; CIOFFI 2022, p. 58-59 (avec une coquille dans le texte latin) ; 156-157, n. 294.

42 LORETO 2001, p. 398.

*et quod ei parum confidebat, praesidio his equitibus legionem V praemiserat leuemque armaturam inter equites interposuerat. Sagittarios uarie passimque locis certis maximeque in cornibus conlocauerat.*⁴³

Nipperdey estime indispensable de corriger les numéros des trois premières légions. Pour les deux constituant l’aile gauche, il propose de restituer *habuit legionem X, VIII in sinistro cornu*. Au sujet de l’unité suivante, il affirme que le numéro XXX résulte d’une erreur de copiste et qu’il faut le rectifier en XXI⁴⁴. Cependant, la tradition manuscrite est unanime (fig. 4) et aucun de ces numéros légionnaires ne soulève de difficulté. Les seules variantes concernent deux des légions du centre : la XXVIII^e et la XXIX^e. Aussi, la seule incertitude dans cette première phrase porte sur l’emplacement respectif de ces unités⁴⁵.

	Aile gauche		Centre					
M	IX	VIII	XXX	XXIX	XIII	XIV	XXVIII	XXVI
U				XXVIII			XXVII	
S T V							XXVIII	
R							XXIX	
Nipperdey (1847)	X	IX	XXV	XXVIII	XIII	XIV	XXIX	XXVI
Wölfflin (1896)	IX	X	XXX	XXIX			XXVIII	
Schneider (1905)	IX	X	XXV	XXVIII			XXIX	

Fig. 4 : Les légions citées en *BAfr* 60, 1 selon les manuscrits et les éditeurs. Dans un souci de clarté, les numéros légionnaires sont simplifiés (IX au lieu de VIII) et les conjectures sont signalées par des cases grisées.

43 *BAfr* 60. Les unités de l’aile droite semblent avoir disparu dans une lacune, affectant tous les *codices*. Nous rétablissons les numéros légionnaires attestés par la tradition et la leçon *ferè in earum (codd.)* au lieu de la conjecture *ueteranarum*.

44 NIPPERDEY 1847, p. 217-220 ; 696.

45 La leçon retenue par KLOTZ et BOUVET est celle de R. Dans M, les XXVIII^e et XXIX^e sont inversées. La leçon transmise par S et TV est fautive, car la XXVIII^e y apparaît deux fois. Celle de U est suspecte, parce que la XXVII^e se trouvait en Thessalie en 48 (CÉSAR, *BC* III, 34, 2) et aucune des légions impliquées dans la campagne contre Pompée — dont les VIII^e, IX^e, X^e et sans doute les VII^e, XIII^e et XIV^e — n’a pu faire partie du premier convoi pour l’Afrique. Alors que ses prédécesseurs indiquent à tort un *XXVIII* corrigé en *XXVIII* par une deuxième main, BOUVET a raison de lire *XXVII* sur U. Il omet toutefois de préciser que ce nombre, étrangement dépourvu de I long final, paraît résulter d’un grattage, ce qui pourrait expliquer l’absence du point censé séparer ce numéro légionnaire du suivant. Compte tenu du peu de place disponible, U devait initialement comporter le nombre *XXVIII*. Puisque R est considéré comme une copie de U (BROWN 1972, p. 48 ; 84), notre préférence va à la leçon de M.

a. Les unités placées à l'aile gauche

Tandis que la tradition manuscrite place la IX^e à l'extérieur et la VIII^e à l'intérieur de l'aile gauche, Nipperdey décide de les inverser et de remplacer la VIII^e par la X^e. Tous les éditeurs du *Bellum Africum* le suivent⁴⁶, sauf Schneider. Reprenant une idée de Stoffel, celui-ci conserve la IX^e à l'endroit où la situent les *codices* et se contente de remplacer la VIII^e par la X^e⁴⁷.

Les conjectures de Nipperdey reposent sur sa conviction que la VIII^e n'a pas participé à la campagne d'Afrique et sur son étonnement face à l'absence de la X^e dans l'ordre de bataille d'Uzitta. Cela l'amène à placer la X^e à côté de la IX^e, à l'extrémité de l'aile gauche. Cette idée lui paraît confortée par *BAfr* 81, ce qui est étonnant : à Thapsus comme à Uzitta, les manuscrits situent les VIII^e et IX^e sur l'aile gauche, avec la première à l'intérieur et la seconde à l'extrémité de l'aile⁴⁸. César a déjà eu recours à ce dispositif à Pharsale : il écrit qu'il a placé la X^e à l'aile droite et la IX^e à l'aile gauche, comme à son habitude, mais en associant cette fois la IX^e à la VIII^e pour compenser ses faibles effectifs⁴⁹. La leçon *legionem VIII et VIII in sinistro cornu* est donc confortée par ce précédent et par le maintien de cette association à Thapsus, où la X^e est encore à nouveau sur l'aile droite.

Le fait que la X^e légion ne soit pas citée en *BAfr* 60, 1 est certes surprenant⁵⁰, mais cela n'autorise pas à l'ajouter arbitrairement à l'aile gauche. Critiquant la conjecture de Nipperdey, Paul Groebe montre que cette unité était placée à l'aile droite à Pharsale, à Thapsus et à Munda⁵¹ (fig. 7).

46 DÜBNER 1867 ; WÖLFFLIN-MIODOŃSKI 1889 ; WÖLFFLIN 1896 ; PONTET 1901 ; KLOTZ 1927 ; BOUVET 1949. Voir aussi WAY 1955 ; CARTER 1997 ; LORETO 2001 ; RAAFLAUB 2017 ; CIOFFI 2022.

47 STOFFEL 1887, II, p. 295 ; SCHNEIDER 1905, p. 82 ; GSELL 1928, p. 102.

48 NIPPERDEY 1847, p. 219. L'ordre de bataille d'Uzitta est décrit de gauche à droite, celui de Thapsus l'est de droite à gauche, en commençant par les ailes. Pour trouver les IX^e et X^e associées sur l'aile gauche, il faut remonter en 57 : CÉSAR, *BG* II, 23.

49 CÉSAR, *BC* III, 89, 1 : *Caesar superius institutum seruans X legionem in dextro cornu, nonam in sinistro conlocauerat, tametsi erat Dyrrachinis proeliis uehementer adtenuata, et huic sic adiuxint octauam ut paene unam ex duabus efficeret, atque alteram alteri praesidio esse iusserat*. Cf. GROEBE 1906, p. 716-717.

50 BOUVET 1949, p. 101 ; RAAFLAUB 2017, p. 581.

51 GROEBE 1906, p. 716-717 ; CÉSAR, *BC* III, 89, 1 (cité *supra*, n. 49) ; *BAfr* 81, 1 (cité *infra*) ; *BHisp* 30, 7 : *Hic decumani suum locum, cornum dextrum, tenebant* ; 31, 4.

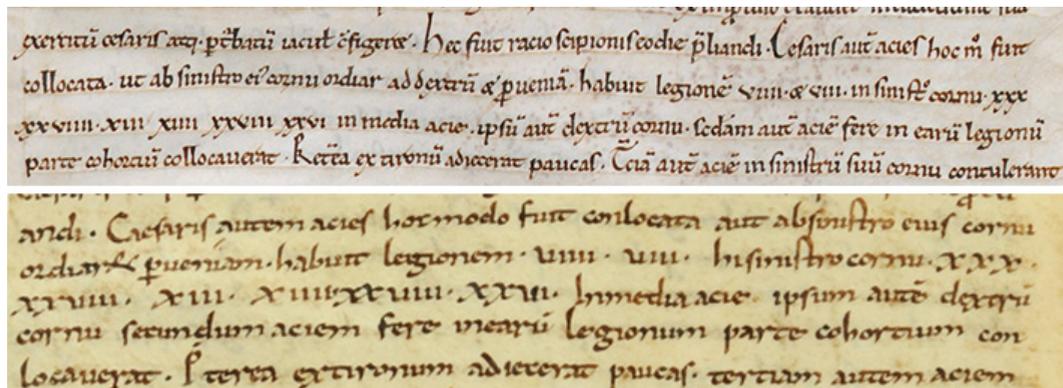


Fig. 5 : BAfr 60, 1-2 dans les *codices* M (f. 150^r) et S (f. 145^v).

Biblioteca Medicea Laurenziana.

b. La XXX^e légion

Malgré l'unanimité des manuscrits, Nipperdey remplace le numéro de la XXX^e par celui de la XXV^e et tous les éditeurs suivent cette correction⁵², sauf Wölfflin. Le philologue suisse l'avait adoptée en 1889, mais il décide de rétablir la leçon des *codices* dans son édition de 1896, sans même juger utile de signaler la conjecture XXV dans son apparat critique⁵³. Nipperdey justifie sa correction en affirmant que la XXX^e, formée en 49, n'est plus composée de recrues lors de la guerre d'Afrique⁵⁴. Comme il pense que César ne disposait que de cinq unités de vétérans portant les numéros V, IX, X, XIII et XIV, il exclut la possibilité que la XXX^e ait été présente en Afrique.

Ce raisonnement est problématique. Pour commencer, il est inenvisageable que les soldats de la XXX^e, simples recrues en 49, soient devenus des *ueteres milites* en trois ans, sans avoir participé à des batailles d'ampleur⁵⁵. D'autre part, il est illogique d'invoquer le critère de l'ancienneté pour remplacer la XXX^e par

52 DÜBNER 1867 ; PONTET 1901 ; SCHNEIDER 1905 ; KLOTZ 1927 ; BOUVET 1949 ; WAY 1955 ; CARTER 1997 ; LORETO 2001 ; RAAFLAUB 2017 ; CIOFFI 2022 (avec un développement p. 154, n. 286). *Contra* MÜLLER 2001, p. 326-327.

53 WÖLFFLIN-MIODOŃSKI 1889, p. 97 ; WÖLFFLIN 1896, p. xxxvi ; 82.

54 NIPPERDEY 1847, p. 219-220.

55 DOMASZEWSKI 1894, p. 162, n. 4. La XXX^e a participé à une brève campagne en Lusitanie, après laquelle elle continue d'être présentée comme inexpérimentée. Cf. *BAlex* 48, 2 ; 53, 5 ; 61, 1.

une autre unité formée au même moment⁵⁶.

En dehors de Veith, qui s'est ensuite ravisé⁵⁷, aucun historien ne valide la conjecture de Nipperdey. Une majorité considère que la XXX^e était présente dans l'armée de César⁵⁸ et certains envisagent la participation conjointe des XXX^e et XXV^e à la guerre d'Afrique⁵⁹, ce qui invalide l'argument du philologue. Plusieurs éditeurs adoptent sa correction tout en reconnaissant la faiblesse de son raisonnement⁶⁰. Certains la justifient, en expliquant que la XXX^e ne pouvait pas être en Afrique car elle se trouvait alors en Espagne⁶¹. Cette légion a certes été stationnée en Ulérieure, mais rien ne permet d'assurer qu'elle y est restée après 48⁶². L'adoption de cette correction par les éditeurs est peut-être liée à l'idée selon laquelle le numéro de cette unité de recrues n'a pas grande importance⁶³. Nous verrons toutefois qu'il en va autrement.

c. La composition de l'aile droite

Nipperdey a également proposé quelques corrections dans la phrase suivante, qui a fait l'objet de diverses interprétations. Le tableau ci-dessous présente les leçons de la tradition et le texte établi par quatre des principaux éditeurs.

Jugée suspecte, la leçon *ferē in earum* est corrigée en *ueteranarum* par la plupart des éditeurs, suivant une proposition d'Oudendorp⁶⁴. Schneider écarte

56 PARKER 1928, p. 67, n. 1. Les légions portant les numéros XVI à XXX ont été formées dans la première moitié de l'année 49 : KEPPIE 1984, p. 104 et 200.

57 VEITH 1906, p. 404-405 ; 542 ; 547 ; 1912, p. 859 ; 870 ; 887. Après avoir estimé que la XXV^e était présente en Afrique mais pas la XXX^e, il considère la présence de la XXX^e avérée et celle de la XXV^e hypothétique.

58 STOFFEL 1887, II, p. 132 ; 295 ; DOMASZEWSKI 1894, p. 162, n. 4 ; 173 ; 188 ; GROEBE 1906, p. 712-719 ; VEITH 1912 ; HOLMES 1923, p. 542 (malgré des doutes p. 523) ; GSELL 1928, p. 51 ; PARKER 1928, p. 67, n. 1 ; KEPPIE 1984, p. 110 ; 200-201 ; MÜLLER 2001, p. 79 ; 326-327 ; 333 ; GÉRARDIN 2009, p. 91-92.

59 STOFFEL 1887, II, p. 295 ; WÖLFFLIN-MIODOŃSKI 1889, p. 3 ; SCHNEIDER 1905, p. 4 ; 82 ; VEITH 1912, p. 859 ; 870 ; 887 ; PARKER 1928, p. 67 ; KEPPIE 1984, p. 110 ; 200-201.

60 KLOTZ 1927, p. 105 ; LORETO 2001, p. 399 ; CIOFFI 2022, p. 154, n. 287.

61 KLOTZ 1927, p. 105 ; BOUVET 1949, p. 102. BOUVET se contredit lui-même dans son introduction (p. xv) et LORETO 2001, p. 399 et 437 commet la même erreur.

62 LORETO 2001, p. 399.

63 HOLMES 1923, p. 523 ; LORETO 2001, p. 399.

64 OUDENDORP 1737, p. 905, n. 2 ; CIOFFI 2022, p. 154, n. 286.

M U V	ipsum autem dextrum cornu secundam autem aciem fere in earum legionum parte cohortium collocauerat praeterea ex tironum adiecerat paucas
T	fere ipsum autem dextrum cornum secundam autem aciem fere in earum legionum parte cohortium conlocauerat praeterea ex tironum adiecerat paucas
S	ipsum autem dextrum cornu secundum aciem fere in earum legionum parte cohortium conlocauerat praeterea ex tironum adiecerat paucas
Nipperdey (1847)	<i>In suo autem dextro cornu e secunda acie ueteranarum legionum partem cohortium collocauerat, praeterea ex tironum paucas adiecerat.</i>
Schneider (1905)	†ipsum autem† dextrum cornu. <In> secunda autem acie †fere in earum† legionum partem cohortium conlocauerat, praeterea †ex tironum† adiecerat paucas.
Klotz (1927)	Ipsum autem dextrum cornu <...> <in> secunda autem acie ueteranarum legionum partem cohortium conlocauerat, praeterea ex tironum adiecerat paucas.
Bouvet (1949)	Ipsa autem dextro cornu [secundam autem aciem] ueteranarum legionum partem cohortium collocauerat, praeterea ex tironum adiecerat paucas.

Fig. 6 : Les leçons des *codices* et le texte établi par les éditeurs en *BAfr* 60, 2.

cette conjecture car il doute de l'authenticité de la leçon *ex tironum*⁶⁵. Selon Nipperdey, César aurait constitué son aile droite en prélevant douze cohortes sur l'aile gauche et sur quatre des légions formant le centre. Wölfflin et Miodoński accueillent favorablement cette hypothèse, mais Schneider la rejette parce qu'il la juge discutable⁶⁶.

De son côté, Bouvet considère *secundam autem aciem* comme une glose et il envisage lui aussi une aile droite composée de cohortes de vétérans et de recrues⁶⁷. Cependant, un tel dispositif est peu crédible : la XXVIII^e (ou la XXIX^e) et la XXVI^e étant inexpérimentées, tout le côté droit aurait été rendu vulnérable avec une aile réduite à douze cohortes hétéroclites. Puisque César a l'habitude d'encadrer ses unités de recrues par d'autres qui ont fait leurs preuves, il serait plus logique qu'il ait confié l'aile droite à des légions aguerries.

Schneider estime comme Stoffel que cette aile pourrait avoir été formée par deux des unités du centre, mais cette idée n'est pas conforme au texte transmis. Il envisage une seconde hypothèse plus pertinente : la X^e était évoquée en début de phrase, mais une altération l'a fait disparaître au profit de la leçon fautive

65 SCHNEIDER 1905, p. 83.

66 NIPPERDEY 1847, p. 217-218 ; WÖLFFLIN-MIODOŃSKI 1889, p. 98. *Contra* SCHNEIDER 1905, p. 82.

67 BOUVET 1949, p. 102. CIOFFI 2022, p. 154, n. 286 le suit, mais avec perplexité.

*ipsum autem*⁶⁸. Suivi par plusieurs éditeurs, Klotz suppose enfin qu'une lacune après *dextrum cornu* pourrait avoir effacé l'aile droite de la tradition⁶⁹. Malgré cela, Schneider et Klotz placent la X^e sur l'aile gauche, comme Nipperdey. Les éditeurs attribuant dix unités à César n'en ont plus qu'une à placer à l'aile droite. C'est également le cas de Bouvet, car il pense que les VII^e et VIII^e ne sont pas encore arrivées⁷⁰. Toutefois, la mention de la VIII^e dans l'ensemble des *codices* en *BAfr* 60, 1 implique que César l'a déjà reçue en renfort : cela signifie que le général dispose d'au moins onze légions à Uzitta.

La solution qui paraît la plus satisfaisante consiste à postuler qu'une lacune a fait disparaître les numéros des II^e et X^e⁷¹ légions juste après *dextrum cornu*. Ces deux unités constituaient sans doute l'aile droite, comme à Thapsus (fig. 7). La suite du texte semble indiquer que César a employé une formation en *triplex acies*, en rajoutant des cohortes de recrues en deuxième ligne⁷² et en concentrant toute la troisième ligne sur la partie gauche de son dispositif. Les cohortes faisant office de réserve semblent avoir été doublées sur la gauche, en leur rajoutant celles des unités placées du côté le moins exposé. Si cette interprétation est valide, la conjecture d'Oudendorp devient superflue.

3. *L'ordre de bataille de César à Thapsus*

[...] *ipse acie triplici conlocata, legione X secundaque dextro cornu, VIII et IX sinistro oppositis, quinque legiones <...> in quarta acie ad ipsa cornua quinque cohortibus contra bestias conlocatis, sagittariis, funditoribus in utrisque cornibus dispositis leuique armatura inter equites interiecta* [...] ⁷³.

Du fait des affirmations de Nipperdey, plusieurs numéros légionnaires sont

68 SCHNEIDER 1905, p. 82-83. STOFFEL 1887, II, p. 132 imagine une aile droite formée par les XXX^e et XXIX^e légions.

69 KLOTZ 1927, p. 105 ; BOUVET 1949, p. 101 ; RAAFLAUB 2017, p. 581 ; CIOFFI 2022, p. 154, n. 286.

70 BOUVET 1949, p. 101-102.

71 SCHNEIDER 1905, p. 82 ; GROEBE 1906, p. 715-717 ; BOUVET 1949, p. 101.

72 Ces cohortes de recrues sont possiblement constituées de transfuges de l'armée de Scipion : *BAfr* 35.

73 *BAfr* 81, 1. Le texte reproduit est celui de WÖLFFLIN 1896, dans lequel nous retirons les conjectures XIII^e et XIV^e pour rétablir les leçons des manuscrits, *secundaque* et VIII.

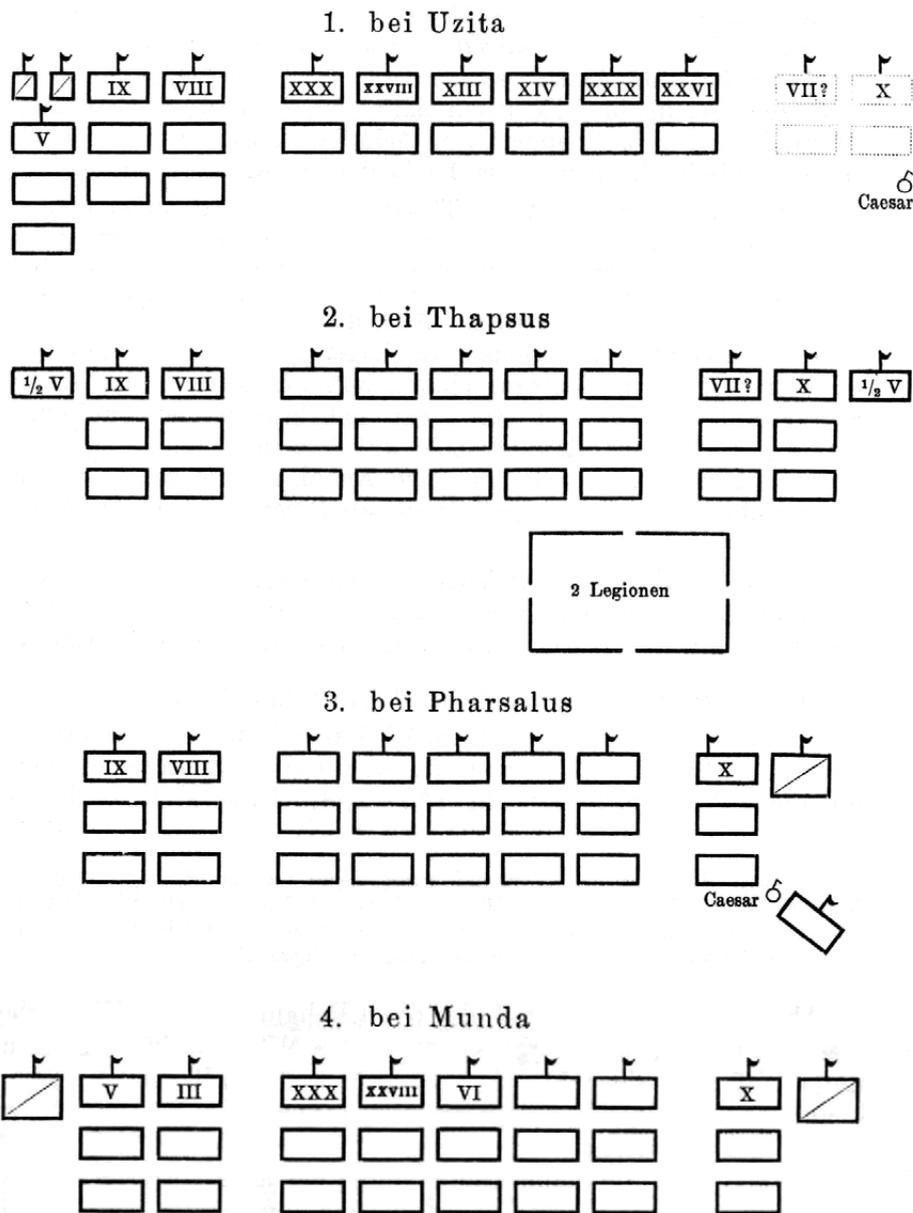


Fig. 7 : Les ordres de bataille césariens selon Paul GROEBE (1906, p. 713-714). Pour Uzitta, nous suggérons d'inverser les XXVIII^e et XXIX^e (leçon de M) et de postuler la présence de la II^e plutôt que de la VII^e à l'aile droite. Les cohortes formant la troisième ligne ont peut-être aussi renforcé certaines légions du centre (XXX, XXIX, XIII). Sur le schéma de Thapsus, il faut rétablir la II^e (*codd.*) à la place de la VII^e (Groebe).

	Aile gauche		Centre	Aile droite	
Codd.	IX	VIII	quinque legiones	II	X
Nipperdey (1847)	IX	XIV	?	XIII	X
Wölfflin (1896)			quinque legiones		
Schneider (1905)	XIV	XIII	?	IX	
Groebe (1906)	IX	VIII	quinque legiones	VII	
Bouvet (1949)			?		

Fig. 8 : Les légions citées en *B Afr* 81, 1 selon les *codices*, les éditeurs et GROEBE. Les cases grisées signalent les conjectures et l'incertitude qui en résulte.

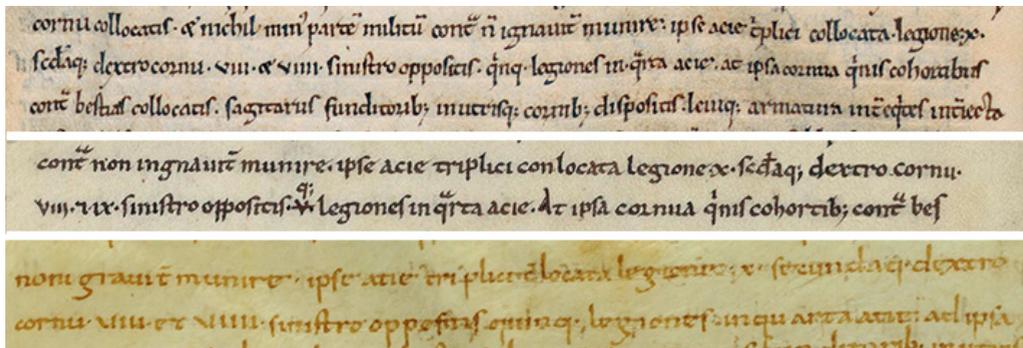


Fig. 9 : Détails des manuscrits M (f. 152v°), U (f. 104v°) et S (f. 150r°). Biblioteca Medicea Laurenziana (M et S) et Biblioteca Apostolica Vaticana (U).

jugés corrompus dans ce passage⁷⁴ et presque tous les éditeurs jugent nécessaire de remplacer le *quinque legiones* des manuscrits par une mention de la V^e légion. Les principales propositions sont présentées dans le tableau ci-dessus (fig. 8).

a. L'identité des légions placées aux ailes

Persuadé que la II^e légion n'a pas participé à la guerre d'Afrique, Nipperdey estime que la leçon *secundaque* résulte d'une erreur de copiste. D'après lui, c'est la XIII^e qui devait figurer au côté de la X^e dans le texte de l'archétype. La leçon des manuscrits, devenue suspecte, est écartée par l'ensemble des éditeurs. Ceux-

74 NIPPERDEY 1847, p. 220-221 ; HOLMES 1923, p. 531, n. 7 ; GSELL 1928, p. 130, n. 8 ; CARTER 1997, p. 232 ; 316, n. 81 ; LORETO 2001, p. 459 ; RAAFLAUB 2017, p. 593 ; CIOFFI 2022, p. 168-169, n. 358.

ci optent pour trois conjectures différentes : *XIIIque*, *VIIIque* ou *se[ptim]aque*. La dernière, qui semble la plus vraisemblable, est proposée par Groebe et suivie par Bouvet. Pour justifier la correction du texte, ces deux auteurs avancent l'idée que la II^e légion ne pouvait pas être à Thapsus en 46, parce qu'elle se trouvait alors en Espagne⁷⁵. Pourtant, cette affirmation ne peut être confirmée par aucune source : nous le verrons lorsque nous examinerons l'origine des troupes rassemblées en Sicile en 47. Les trois conjectures proposées sont arbitraires et obligent à postuler que le numéro de l'une des douze unités césariennes n'est jamais cité par l'auteur du *Bellum Africum*. Toutes trois ont été formulées sans avoir montré au préalable que la leçon des *codices* était irrecevable. Comme cette dernière ne semble finalement contredite par aucun élément historique ou philologique, rien ne justifie que l'on évince la II^e légion du texte⁷⁶.

Les unités de l'aile gauche font également l'objet de conjectures. Ayant éliminé la VIII^e dans deux autres passages, Nipperdey ne peut pas conserver le VIII^e des *codices* et il opte cette fois pour la XIV^e. De son côté, Schneider décale la IX^e sur l'aile droite et remplace les VIII^e et IX^e par les XIII^e et XIV^e⁷⁷.

L'unité dont César a placé cinq cohortes sur chaque aile, en quatrième ligne, face aux éléphants, n'est pas nommée. Cependant la suite du *Bellum Africum* et un passage d'Appien d'Alexandrie permettent de déterminer qu'il s'agit de la V^e légion⁷⁸.

b. Le nombre d'unités placées au centre

Pour les cinq légions du centre, le texte transmis comporte un problème de syntaxe⁷⁹, que l'on a tenté de résoudre soit par une correction, soit en postulant une lacune entre *quinque legiones* et *in quarta acie*. D'après les *codices*, César a déployé douze unités : deux gardent le camp (*BAfr* 80, 4), cinq sont placées

75 GROEBE 1906, p. 718 ; HOLMES 1923, p. 531, n. 7 ; 542 ; BOUVET 1949, p. 105 ; LORETO 2001, p. 459. *Contra* MÜLLER 2001, p. 331-332.

76 MÜLLER 2001, p. 327-335. Cet auteur propose d'ailleurs de remplacer le numéro de la VII^e par celui de la II^e en *BAfr* 60, mais cela repose sur un postulat erroné attribuant à César une cinquième unité de recrues au numéro inconnu.

77 SCHNEIDER 1905, p. 111. L'auteur invoque un parallèle avec *BAfr* 60, 1, qui repose en fait sur l'une de ses conjectures.

78 *BAfr* 81, 1 ; 84, 1 ; APPIEN, *BC* II, 96.

79 VEITH 1912, p. 885, n. 2 ; MÜLLER 2001, p. 334, n. 1643.

aux ailes (les X^e, II^e, VIII^e, IX^e et V^e) et cinq composent le centre. Ce nombre de légions ne convient pas à Nipperdey, qui propose de lire *quinta legione* au lieu de *quinque legiones*⁸⁰. Dans le même ordre d'idée, Ludwig Vielhaber émet la conjecture *quintae legionis*, qui est adoptée par la plupart des éditeurs⁸¹. Ces deux corrections supposent que l'archétype n'indiquait pas le nombre d'unités constituant le centre, mais le numéro de la légion placée aux ailes face aux éléphants. Comme le texte remanié ne comporte aucune indication sur le centre, différentes estimations sont avancées sur l'effectif susceptible de s'y trouver⁸².

Approuvé par Paul Groebe, Wölfflin conserve la leçon *quinque legiones* et indique la présence d'une lacune dans la suite de la phrase⁸³. Cette solution paraît judicieuse : après avoir détaillé la composition des deux ailes, il aurait été étonnant que l'anonyme omette de décrire le centre⁸⁴.

Bien qu'ils attribuent douze légions à César, Alphonse Bouvet et Markus Müller estiment nécessaire de corriger le *quinque legiones* des manuscrits. Selon eux, il est impossible que toutes les légions aient été alignées face à l'ennemi, car César avait placé des garnisons dans différentes villes⁸⁵ et venait de charger trois cohortes de bloquer l'accès à Thapsus (*BAfr* 80, 2). La quantité de cohortes défendant Leptis, Ruspina, Acylla, Zeta et Thabena ne peut être déterminée avec certitude⁸⁶. Tandis que Bouvet les évalue à vingt-cinq ou vingt-six, ouvrages défensifs compris, Veith pense que quinze suffisaient à assurer la protection des

80 NIPPERDEY 1847, p. 221 ; 708 ; DÜBNER 1867 ; WÖLFFLIN-MIODOŃSKI 1889.

81 POLASCHEK 1892, p. 978 ; SCHNEIDER 1905 ; KLOTZ 1927 ; BOUVET 1949 ; WAY 1955 ; CARTER 1997 ; LORETO 2001 ; RAAFLAUB 2017 ; CIOFFI 2022, p. 76 ; 168, n. 358. Cf. MÜLLER 2001, p. 327, n. 1618 ; 334.

82 Trois légions et demie selon MÜLLER 2001, p. 334, n. 1643 ; trois selon NIPPERDEY 1847, p. 221 ; deux selon POLASCHEK 1892, p. 978, VEITH 1906, p. 427 et CARTER 1997, p. 316, n. 81 ; une ou deux selon HOLMES 1923, p. 531, GSELL 1928, p. 130-131 et BOUVET 1949, p. 105 ; une selon VEITH 1912, p. 877.

83 WÖLFFLIN 1896, p. xl ; 95 ; GROEBE 1906, p. 534, n. 8.

84 POLASCHEK 1892, p. 979.

85 *BAfr* 9, 1 ; 29, 2 ; 43 ; 67, 1 ; 68, 4 ; 77, 2 ; BOUVET 1949, p. 105 ; MÜLLER 2001, p. 333, n. 1640 ; 334, n. 1643.

86 L'auteur du *Bellum Africum* n'indique pas toujours les nombres de cohortes (*BAfr* 67-68) et il peut avoir omis de signaler le redéploiement de certaines garnisons. Les chiffres transmis sont aussi parfois sujets à caution. Ainsi, les six cohortes placées à Leptis en *BAfr* 9 ne sont plus que trois (MUTV) ou quatre (S) en *BAfr* 29, 2. En *BAfr* 43, une lacune empêche de savoir combien défendent Acylla.

différentes villes⁸⁷.

En réalité, la quantité de cohortes concernées n'a aucune incidence sur le nombre d'unités présentes à Thapsus. Lorsque César détache des cohortes pour garder un camp ou des bagages, il ne précise pas que les légions engagées au combat sont incomplètes, car cela va de soi⁸⁸. L'anonyme fait référence aux dix cohortes de la V^e mais il ne dit pas que les autres unités sont au complet. Ce sont les moins expérimentées, en particulier celles laissées à la garde du camp, qui ont dû fournir l'essentiel voire la totalité des garnisons : César ne pouvait pas se permettre d'affaiblir ses meilleures légions à la veille d'une bataille décisive. Le centre du dispositif césarien devait par conséquent comprendre cinq unités plus ou moins complètes : trois de vétérans (VII, XIII et XIV) et deux de recrues.

Après avoir examiné les passages dans lesquels les numéros légionnaires ont été corrigés à tort, nous allons nous pencher sur ceux où les conjectures ont porté sur des nombres d'unités.

4. Le nombre des légions de vétérans

Peu de temps après la confrontation d'Uzitta, l'auteur anonyme nous apprend que César a employé huit légions expérimentées pour déjouer une embuscade de Labienus :

Caesar interim, de insidiis Labieni ex perfugis certior factus, paucos dies ibi commoratus, dum hostes cotidiano instituto saepe idem faciendo in negligentiam adducerentur, subito mane imperat porta decumana legiones se VIII ueteranas cum parte equitatus sequi atque equitibus praemissis neque opinantes insidiatores subito <adortus> in conuallibus latentes leui armatura concidit circiter D, reliquos in fugam turpissimam coniecit⁸⁹.

Parce qu'il est persuadé que César ne dispose que de cinq légions de vétérans lors de cette campagne, Nipperdey affirme qu'une erreur de copiste a transformé le chiffre III en un VIII⁹⁰ et qu'il suffit de retirer le V pour rétablir le texte de l'archétype. Cependant, seul U transmet le nombre d'unités en chiffres romains : tous

87 VEITH 1912, p. 886 ; BOUVET 1949, p. 105. Comme le signale VEITH, les garnisons ont pu être réduites avant l'affrontement décisif. Cf. HOLMES 1923, p. 527 ; BOUVET 1949, p. 102.

88 VEITH 1912, p. 884-885.

89 *BAfr* 66, 1. Le texte reproduit est celui de BOUVET, dans lequel nous rétablissons le nombre d'unités transmis par les manuscrits (VIII au lieu de la conjecture III).

90 NIPPERDEY 1847, p. 219.

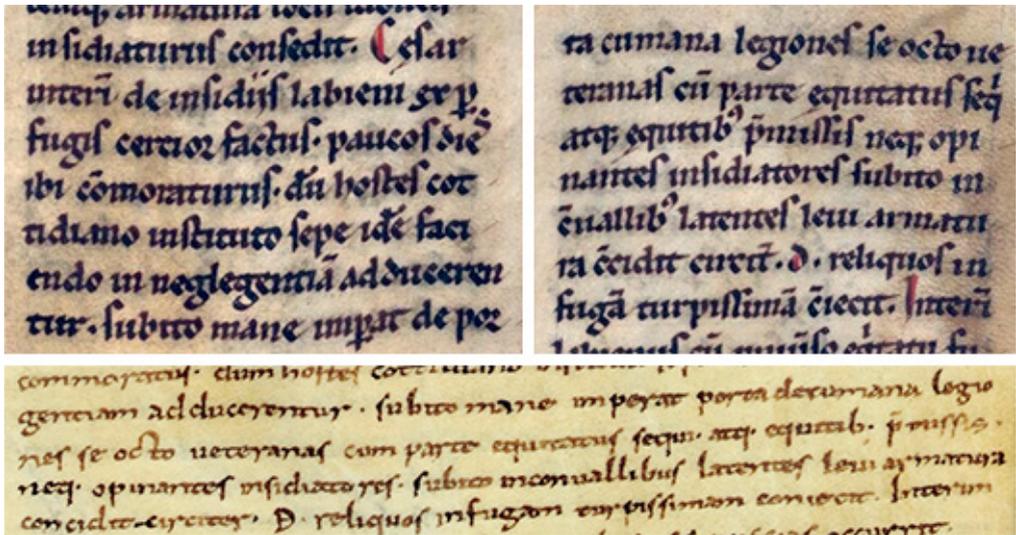


Fig. 10 : *BAfr* 66, 1 dans le *codex* V (f. 166^r), avec un détail de S (f. 146^v).
Österreichische Nationalbibliothek (V) et Biblioteca Medicea Laurenziana (S).

les autres témoins comportent *octo* en toutes lettres⁹¹. Tandis que le philologue se contente de signaler sa proposition dans son apparat critique⁹², les éditeurs suivants intègrent la conjecture *III* à leur texte⁹³. Certains estiment avec Nipperdey que César n'avait pas plus de cinq légions de vétérans⁹⁴ et que l'emploi de huit unités aurait été disproportionné par rapport aux troupes engagées par l'ennemi⁹⁵. Labienus n'a certes placé que deux légions en embuscade, mais il dispose aussi d'un important effectif de cavalerie et d'infanterie légère⁹⁶.

Spéculer sur les troupes nécessaires à une telle opération ne suffit pas à invalider le texte transmis par les *codices*. Il semble plus judicieux de vérifier s'il est possible que César ait disposé de huit légions de vétérans à ce stade de la guerre d'Afrique. Les VII^e, VIII^e, IX^e, X^e, XIII^e et XIV^e, qui font partie de son armée

91 BOUVET 1949, p. 62 ; CIOFFI 2022, p. 159, n. 305.

92 NIPPERDEY 1847 ; DÜBNER 1867 ; PONTET 1901.

93 WÖLFFLIN-MIODOŃSKI 1889 ; WÖLFFLIN 1896 ; SCHNEIDER 1905 ; KLOTZ 1927 ; BOUVET 1949 ; WAY 1955 ; CARTER 1997 ; LORETO 2001 ; RAAFLAUB 2017 ; CIOFFI 2022.

94 STOFFEL 1887, II, p. 296 ; GSELL 1928, p. 106, n. 4 ; CARTER 1997, p. 315 ; RAAFLAUB 2017, p. 584.

95 NIPPERDEY 1847, p. 219 ; STOFFEL 1887, II, p. 296 ; WÖLFFLIN-MIODOŃSKI 1889, p. 105.

96 *BAfr* 65, 3. Sur cette cavalerie, voir aussi *BAfr* 60,4 et 61, 2.

depuis la conquête des Gaules, entrent incontestablement dans cette catégorie⁹⁷. C'est également le cas de la V^e, que l'anonyme qualifie de *ueterana* (*BAfr* 1, 5), mais aussi de la II^e, qui est décrite comme expérimentée par l'auteur du *Bellum Alexandrinum*⁹⁸. Comme huit unités de vétérans étaient présentes en Afrique, il est impossible de rejeter *a priori* la validité du texte transmis.

5. Le nombre des légions de recrues

Pour compléter cette étude, il faut revenir aux deux premiers paragraphes du *Bellum Africum*, qui nous informent sur les forces disponibles lors des préparatifs siciliens de la campagne. L'anonyme écrit que César était prêt à embarquer avec une seule légion de recrues (*BAfr* 1, 1), puis qu'il a été rejoint par d'autres unités, dont la V^e composée de vétérans :

*Interim in dies et naues longae adaugeri et onerariae complures eodem concurrere, et legiones tironum conuenire in his ueterana legio quinta, equitum ad II milia*⁹⁹.

Bien que présentée comme *ueterana*, la V^e semble incluse dans un groupe d'unités inexpérimentées. Pour résoudre cette difficulté, John Davies a proposé en 1727 de remplacer *in his* par *cum his*. Wölfflin et Miodoński jugent cette solution plausible mais ils préfèrent supprimer *tironum*, qui leur paraît provenir d'une glose¹⁰⁰. Les éditeurs suivants adoptent la conjecture *legiones tironum conuenire IIII, ueterana legio quinta*, suggérée en 1891 par Schneider¹⁰¹.

Cette émendation prend appui sur le début de la phrase suivante : *Legionibus collectis VI* (*BAfr* 2, 1). Elle permet certes de distinguer la V^e des unités de recrues, mais en indiquant le nombre de ces dernières, elle rajoute dans le texte une précision absente de la tradition. Par ailleurs, elle repose sur un présupposé inexact, selon lequel César avait cinq unités de recrues, dont une au numéro in-

97 GROEBE 1906, p. 702-709 ; KEPPIE 1984, p. 81-97.

98 *BALex* 57 ; 58, 1 : *ueteres legiones* ; 61, 1 : *ueteranas multisque proeliis expertas legiones*. Ces passages concernent la II^e, la légion *uernacula* et six cohortes de la V^e.

99 *BAfr* 1, 5. Nous reproduisons le texte de BOUVET en remplaçant la conjecture *IIII* par le *in his* des manuscrits.

100 WÖLFFLIN-MIODOŃSKI 1889, p. 3.

101 SCHNEIDER 1891, p. 247 ; WÖLFFLIN 1896 ; PONTET 1901 ; KLOTZ 1927 ; BOUVET 1949 ; WAY 1955 ; LORETO 2001 ; CIOFFI 2022. Dans son édition, SCHNEIDER 1905 combine sa proposition et celle de DAVIES : « *legiones tironum conuenire IIII, cum his ueterana legio quinta* ».



Fig. 11 : Détail du manuscrit V (f. 153v°). Österreichische Nationalbibliothek.

connu. Dans les faits, il n'en avait que quatre : les XXVI^e, XXVIII^e, XXIX^e et XXX^e. S'il fallait véritablement remplacer *in his* par un chiffre, il conviendrait donc plutôt de lire *legiones tironum conuenire III*.

Selon le texte du *Bellum Africum* tel qu'il nous est parvenu, la sixième légion qui accompagne César en octobre 47 est nécessairement la II^e. Le fait qu'elle ne soit pas davantage mise en avant en *BAfr* 1, 5 s'explique peut-être par une gêne de l'anonyme, liée à l'implication de cette unité dans les troubles qui ont secoué l'Espagne ultérieure l'année précédente (*BAlex* 53-64). Il est également possible que les faits d'armes de la *ueterana legio quinta*, particulièrement notables lors de la campagne d'Afrique, aient éclipsé ceux de la II^e, dont le numéro n'est cité qu'une seule fois par l'anonyme, contre six pour la V^e. Cette omission pourrait s'inscrire dans une stratégie narrative de l'anonyme, qui insiste énormément sur l'inexpérience des troupes césariennes dans sa description des opérations précédant l'arrivée des XIII^e et XIV^e légions. Le fait de ponctuer son récit de multiples références aux *tirones* lui permet de louer le courage de César, prêt à embarquer avec une seule unité de recrues, de justifier ensuite son attitude défensive, que l'ennemi présente comme de la lâcheté, puis de le dédouaner des revers subis à Hadrumète et à Ruspina¹⁰². Ce procédé aurait perdu en efficacité si l'anonyme avait précisé d'emblée que César pouvait compter sur deux légions expérimentées et sept cohortes issues de ses meilleures unités. Pour finir, il ne semble pas impossible que le texte ait été affecté par une éventuelle lacune¹⁰³.

¹⁰² CADIOU 2018, p. 148-152 : *BAfr* 1, 1 et 5 ; 5 ; 10, 3 ; 16 ; 19, 2 ; 31, 8 et 9 ; 32, 2.

¹⁰³ Cela pourrait expliquer le fait que les sept cohortes de vétérans, totalement absentes du récit des préparatifs siciliens d'octobre 47, apparaissent subitement en *BAfr* 10.

6. L'origine des troupes concentrées en Sicile

Si aucune source n'indique explicitement la provenance des troupes rassemblées dans l'île, le *Bellum Alexandrinum* permet de savoir que trois des six légions constituant le premier convoi étaient stationnées en Espagne ultérieure l'année précédente : la II^e, la V^e et la XXX^e¹⁰⁴. Q. Cassius Longinus, en charge de cette province, avait reçu de César l'ordre de lancer une offensive en Afrique au printemps 48. Il avait levé la V^e légion et équipé trois mille cavaliers à cette fin¹⁰⁵, mais une tentative d'assassinat puis la révolte d'une partie de ses troupes l'avaient contraint à annuler l'expédition. Deux unités, la *uernacula*¹⁰⁶ et la II^e, s'étaient soulevées alors qu'il s'apprêtait à les faire passer en Afrique, entraînant avec elles six cohortes de la V^e. Longinus ne pouvait compter que sur ses légions de recrues, les XXI^e et XXX^e, ainsi que sur quatre cohortes de la V^e. Les troubles ont pris fin grâce à Lépide, gouverneur de l'Espagne citérieure, intervenu avec trente-cinq cohortes légionnaires¹⁰⁷. Confronté à l'échec de Curion en 49¹⁰⁸ puis à celui de Longinus en 48, César a finalement décidé de mener lui-même les opérations. Selon toute vraisemblance, il a ordonné à Lépide et à Trebonius, le remplaçant de Longinus, d'envoyer des troupes en Sicile pour préparer sa propre expédition. Le contingent transféré d'Espagne en Sicile comprenait la II^e, la V^e, la XXX^e, des escadrons de cavalerie hispanique¹⁰⁹ et peut-être une ou deux des quatre unités stationnées en Espagne citérieure¹¹⁰.

Comme nous l'avons signalé en examinant l'ordre de bataille de Thapsus, la II^e légion a été évincée de *BAfr* 81, 1 au motif qu'elle était restée en Espagne et

104 *BAlex* 50, 3 ; 52, 1 ; 53, 4-5 ; 54, 2-3 ; 55, 1 ; 57, 1-5.

105 *BAlex* 50, 3 : *Quintam legionem nouam conscribit. [...] Complentur equitum III milia maximisque ornantur inpensis.*

106 Sur cette légion recrutée parmi les citoyens romains établis en Espagne, voir CADIOU 2008, p. 612-627 ; GÉRARDIN 2009, p. 43, n. 115.

107 *BAlex* 56-64. Cf. CADIOU 2008, p. 132.

108 CÉSAR, *BC* I, 30, 2 ; II, 23-44.

109 *BAfr* 1-2 ; 5 ; 39, 2 : *imperat turmae Hispanorum ut ad proximum collem propere accurrerent praesidiumque inde deturbarent locumque caperent.*

110 Avec une garnison de neuf légions en 48, la Péninsule ibérique était le principal réservoir de troupes pour la campagne d'Afrique. La XXVIII^e était peut-être en Citérieure en 48 : comme la XXX^e, elle a participé aux guerres d'Afrique et d'Espagne. CICÉRON, *Fam.* X, 32, 4 indique que ces deux unités étaient en Ulérieure en juin 43. Cf. DOMASZEWSKI 1894, p. 173 ; VEITH 1912, p. 859 ; GÉRARDIN 2009, p. 92-95.

ne pouvait donc pas avoir participé à la campagne africaine de César en 47. Bien qu'elle ne soit étayée par aucune source, cette hypothèse a entraîné la correction d'un passage du *Bellum Hispaniense* décrivant les troupes de Cnaeus Pompée : les *codices* indiquent que parmi ses quatre unités les plus fiables, *duae fuerunt vernaculae, quae a Trebonio transfugerant* (*BHisp* 7, 4), ce qui implique que la garnison d'Ultérieure a été renforcée par une seconde légion formée sur place. Comme l'anonyme raconte la capture d'un *speculator de legione II Pompeiana* et n'évoque qu'une seule *uernacula* en d'autres endroits, Theodor Mommsen a proposé de lire *duae fuerunt uernacula e[st II] quae a Trebonio transfugerant*¹¹¹.

Cette conjecture, plébiscitée par les éditeurs du *Bellum Hispaniense* comme par les historiens¹¹², a renforcé l'idée selon laquelle la II^e n'aurait jamais quitté l'Ultérieure. Cependant, si cette correction paraît séduisante au premier abord, elle s'avère improbable au regard du contexte et de l'attitude récente des unités concernées. Il semble unimaginable que César et ses légats, quelques mois après la révolte de 48, aient laissé la II^e et la *uernacula* ensemble en Ultérieure, tandis qu'ils retireraient deux unités fiables de la province. Après un tel soulèvement, il aurait été logique que des mesures soient prises pour éviter tout risque de récédive, le minimum étant que les deux légions soient séparées et encadrées par des troupes de confiance. Le transfert de la II^e vers la Sicile, qui est suggéré par *BAfr* 81, 1, paraît représenter une solution idéale, puisqu'il permet d'affranchir cette unité expérimentée de l'influence néfaste de la *uernacula*¹¹³.

Si l'on écarte la conjecture de Mommsen, cela signifie que Trebonius a formé une deuxième *legio uernacula* pour compenser le départ d'une bonne partie des troupes d'Ultérieure vers la Sicile. Lorsque l'auteur du *Bellum Hispaniense* fait ensuite référence à la *uernacula* au singulier, c'est peut-être parce qu'il est alors question de celle du *Bellum Alexandrinum*, bien mieux connue des lecteurs que l'autre récemment formée. Lors de la campagne de 45, Cnaeus Pompée dispose de treize unités, qui semblent numérotées de I à XIII¹¹⁴. Si l'anonyme qualifie sa II^e légion de *Pompeiana*, c'est possiblement pour éviter une confusion avec la II^e

111 MOMMSEN 1893, p. 610 : *BHisp* 10, 3 ; 12, 1 ; 13, 3 ; 20, 2 et 4-5.

112 Voir CADIOU 2008, p. 621-622 ; GÉRARDIN 2009, p. 44, n. 116 ; 82-87 sur son succès et les quelques réserves dont elle a fait l'objet.

113 Cette dernière est présentée comme la plus virulente envers Longinus (*BAlex* 53, 4 et 5 ; 54, 3) puis comme la véritable meneuse de la révolte (*BAlex* 57, 1-3).

114 *BHisp* 7, 4 ; 13, 3 ; 18, 3 ; 30, 1 ; 34, 3 : GROEBE 1906, p. 720.

de César, déjà évoquée six fois dans le corpus césarien¹¹⁵. Cette dernière n'a sans doute pas été impliquée dans la guerre d'Espagne du fait de sa proximité avec l'une des *uernaculae* passées à l'ennemi.

Comme les numéros des II^e et XXX^e légions ont été retirés du texte du *Bellum Africum*, la composante espagnole des premières troupes menées en Afrique a fini par être perdue de vue. Il en restait deux indices, avec la cavalerie hispanique et surtout avec la V^e légion, qui compte parmi ses officiers les frères Titius, deux jeunes tribuns militaires d'origine espagnole¹¹⁶. Cependant, de nombreux historiens ont contribué à faire disparaître davantage le lien avec la Péninsule ibérique, en affirmant que la V^e du *Bellum Africum* ne correspondait pas à la V^e levée par Longinus, mais à la légion *Alauda*¹¹⁷, une unité atypique formée à ses frais par César lors de la guerre des Gaules. Suétone raconte qu'elle était constituée de Transalpins, entraînés et équipés comme des légionnaires, qui ont reçu plus tard la citoyenneté romaine¹¹⁸. Selon une hypothèse formulée au XIX^e siècle, cette récompense aurait débouché sur sa régularisation et elle serait devenue la V^e légion de César peu avant la campagne d'Afrique. Cela suppose la réunion de plusieurs conditions, dont aucune ne paraît évidente¹¹⁹. Dans les faits, aucune source n'at-

115 *BAlex* 53, 4 et 5 ; 54, 3 ; 57, 1 et 3 ; *BAfr* 81, 1. Si la II^e légion de César n'avait jamais quitté l'Ultime et avait fait défection à Trebonius, comme on l'a parfois supposé, l'anonyme aurait pu la présenter simplement comme la II^e en *BHisp* 13, 3 — comme Mommsen dans sa conjecture en *BHisp* 7, 4 — car aucune ambiguïté n'était possible.

116 *BAfr* 28, 2 : [...] *forte incidit in nauem in qua erant duo Titi Hispani adulescentes, tribuni legionis V, quorum patrem Caesar in senatum legerat*. L'un des deux pourrait correspondre au L. Titius qui occupait le même grade dans la légion *uernacula* et qui a fait preuve de loyauté envers Longinus en 48 (*BAlex* 57). Cf. RICHARD 1997 (in BOUVET 1949), p. 141. Une autre hypothèse fait de L. Titius le père des deux tribuns de la V^e légion. Cf. GÉRARDIN 2009, p. 65.

117 DOMASZEWSKI 1894, p. 173 ; GROEBE 1906, p. 718 ; HOLMES 1923, p. 236 ; 355, n. 3 ; GSELL 1928, p. 50-51 ; PARKER 1928, p. 57 ; 66-67 ; BOUVET 1949, p. 3, n. 3 ; KEPPIE 1984, p. 110-111 ; 140 ; RICHARD 1997 (in BOUVET 1949), p. 112.

118 SUÉTONE, *Caes.* 24, 2 : *Qua fiducia ad legiones, quas a re publica acceperat, alias priuato sumptu addidit, unam etiam ex Transalpinis conscriptam, uocabulo quoque Gallico — Alauda enim appellabatur —, quam disciplina cultuque Romano institutam et ornatam postea uniuersam civitate donauit.*

119 Rien ne permet d'affirmer que les Transalpins ont été faits citoyens pour régulariser leur unité. Ils peuvent avoir reçu cette récompense à leur démobilisation, après la conquête des Gaules ou au terme de la guerre civile. D'autre part, le cas de la légion *uernacula* montre que l'attribution d'un numéro n'était pas systématique.

teste de l'existence d'une V^e *Alaudae* du vivant de César¹²⁰. Cette théorie repose entièrement sur des inscriptions datant du Haut-Empire, dont les plus anciennes semblent avoir été gravées près d'un siècle après la guerre d'Afrique¹²¹.

Tandis que l'origine transalpine de la V^e légion du *Bellum Africum* a longtemps été présentée comme un fait établi, cette idée a été remise en cause¹²² et semble désormais envisagée avec davantage de prudence¹²³.

Parce que la V^e légion d'Espagne ultérieure a été formée en 48, certains historiens ont jugé impossible qu'elle corresponde à la *ueterana legio quinta* de la guerre d'Afrique¹²⁴. Ce faisant, ils ont écarté un peu vite la possibilité que cette unité ait été mise sur pied en mobilisant d'anciens légionnaires présents dans la Péninsule ibérique¹²⁵. Comme ni l'anonyme ni l'éditeur du corpus césarien n'ont jugé utile de distinguer la V^e légion du *Bellum Africum* de la V^e espagnole citée à six reprises dans l'ouvrage précédent¹²⁶, il semble évident que nous avons en réalité affaire à une seule et même unité¹²⁷.

120 Dans le corpus césarien (*BAlex* 50, 3 ; 52, 1 ; 53, 5 ; 54, 2 ; 57, 3 et 5 ; *BAfr* 1, 5 ; 28, 2 ; 47, 6 ; 60, 4 ; 84, 1 ; *BHisp* 23, 2 ; 30, 7), dans la correspondance de CICÉRON (*Fam.* X, 33, 4 ; 34, 1) comme sur les deniers légionnaires d'Antoine (RRC 544/18), la V^e légion ne porte aucun surnom.

121 Les seules sources documentant l'existence d'une V^e *Alaudae* sont des textes épigraphiques qui, lorsqu'ils peuvent être datés avec certitude (*AE* 1979, 412 ; *CIL* II, 4188 ; IX, 3380 ; XI, 5210 et 5211 ; *IMS* VI, 41), sont contemporains ou postérieurs au règne de l'empereur Claude. Cf. GÉRARDIN 2009, p. 227-229 ; 286-300 (avec références à la bibliographie antérieure). Du fait de son *cognomen*, C. Valerius Arsaces (*CIL* IX, 1460) est généralement considéré comme un ancien soldat d'Antoine, mais l'unique argument avancé pour dater cette épitaphe paraît discutable.

122 MÜLLER 2001, p. 335-341 ; GÉRARDIN 2009, p. 51-108.

123 RAAFLAUB 2017, p. 754 ; CADIOU 2018, p. 160, n. 186 ; CIOFFI 2022, p. 95, n. 10.

124 GROEBE 1906, p. 718 ; HOLMES 1923, p. 355, n. 3 ; GSELL 1928, p. 51, n. 1. Sur les arguments utilisés pour écarter la V^e espagnole, voir GÉRARDIN 2009, p. 73-89.

125 *BAlex* 57-58 et 61 (voir *supra*, n. 98). En 49, après la capitulation de L. Afranius et M. Petreius à Ilerda, César a démobilisé sur place tous les soldats qui avaient un domicile ou une propriété en Espagne. Cette mesure a concerné un tiers des effectifs pompéiens, soit environ huit mille hommes : CÉSAR, *BC* I, 85-87. Cf. VEITH 1906, p. 441 ; CADIOU 2008, p. 625-626 ; GÉRARDIN 2009, p. 72.

126 *BAlex* 50, 3 ; 52, 1 ; 53, 5 ; 54, 2 ; 57, 3 et 5.

127 SCHNEIDER 1905, p. 3 ; VEITH 1906, p. 404-405 ; 444 ; LORETO 2001, p. 431 ; MÜLLER 2001, p. 335-342 ; GÉRARDIN 2009, p. 72-98.

Conclusion

Lorsque le *Bellum Africum* fera l'objet d'une nouvelle édition, il faudra rétablir les leçons des *codices* dans les cinq passages portant sur les effectifs césariens. Les corrections effectuées à partir de 1847 sont injustifiées. Elles ont généré des incertitudes sur le nombre et l'identité des légions de César. Ce faisant, elles ont empêché de réaliser l'importance du transfert de troupes opéré entre la Péninsule ibérique et la Sicile au cours de l'année 47.

En prélevant trois à cinq légions en Espagne, César a pu avancer le début de sa campagne africaine de plusieurs semaines, mais il a fragilisé son implantation dans la péninsule, ce qui a facilité la tâche de ses adversaires. Il aurait été autrement plus compliqué pour Cnaeus Pompée d'y établir une tête de pont, s'il avait dû faire face aux neuf unités qui y étaient stationnées en 48. Pour compenser le passage de la garnison d'Ultérieure de cinq à deux unités, Trebonius a mobilisé une seconde légion *uernacula* en 47, mais cela s'est révélé inefficace : les *duae uernaculae* ont rallié le camp adverse dès l'arrivée de Cnaeus Pompée.

Tandis que Carl Gottlieb Guichard était en mesure d'établir la plupart de ces faits dès 1774¹²⁸, les multiples corrections du *Bellum Africum* ont empêché de les appréhender correctement à partir du milieu du XIX^e siècle¹²⁹.

128 GUICHARD 1774, p. 98-99 et 106.

129 Dressant un tableau de la répartition des légions fin 47, VEITH 1906, p. 404 écrit que César a rassemblé en Sicile la V^e légion d'Espagne et cinq unités de recrues. Pour lui, la Péninsule ibérique compte alors huit légions dont les II^e et XXX^e. Plus tard, il se ravise et estime que les XXVIII^e, XXIX^e et XXX^e proviennent d'Espagne (1912, p. 359). GROEBE 1906, p. 718-719, pourtant favorable à la conservation de la plupart des leçons transmises, écarte la V^e espagnole au profit d'une hypothétique V^e *Alaudae* et suggère arbitrairement de remplacer la II^e par la III^e en *BAfr* 81, 1. Cette idée repose sur une anecdote de VALÈRE MAXIME (III, 2, 19), qui rapporte la façon dont César aurait empêché un *aquilifer* de la légion de Mars de prendre la fuite. Le lien entre cette anecdote et la campagne d'Afrique n'est toutefois pas assuré.

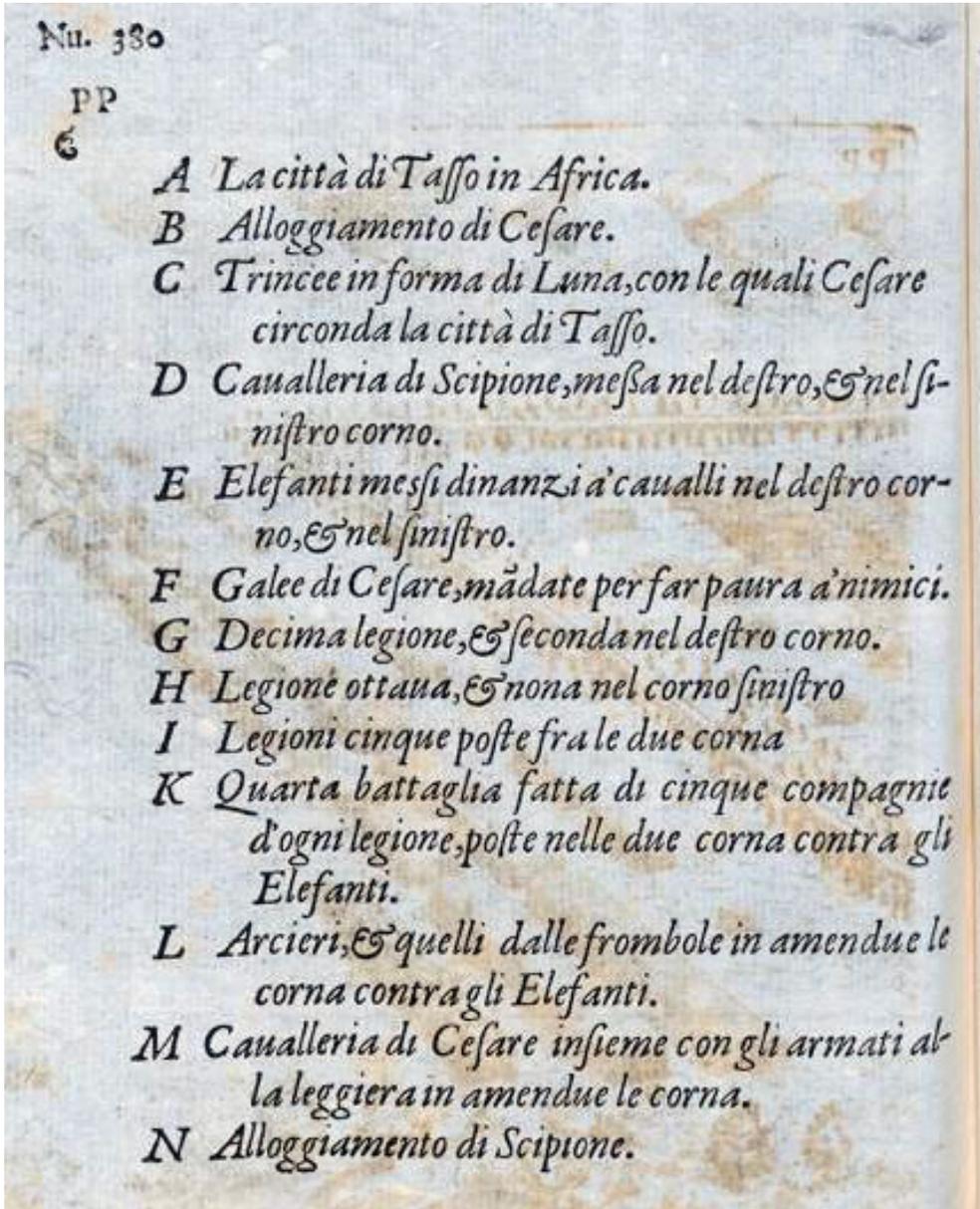
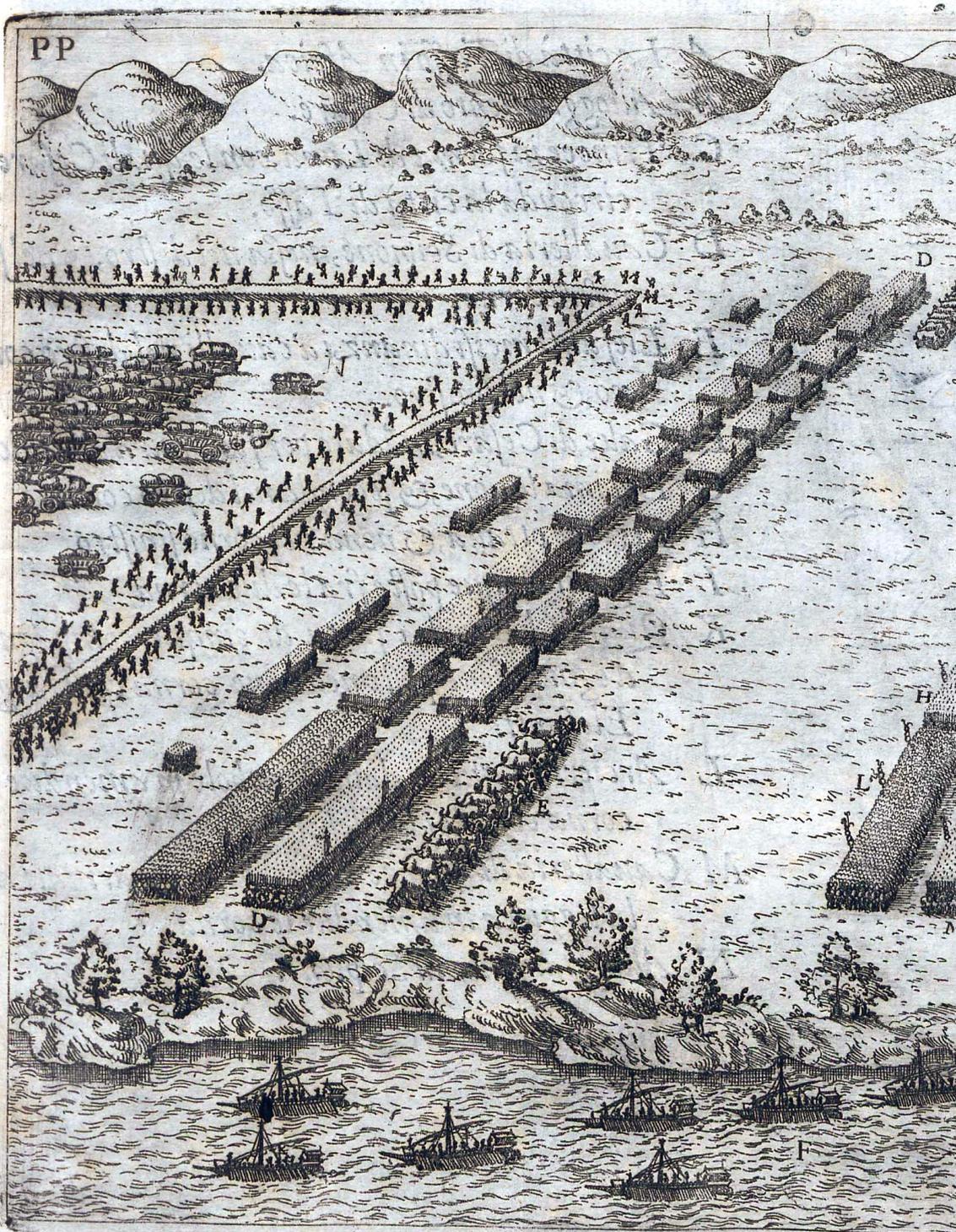
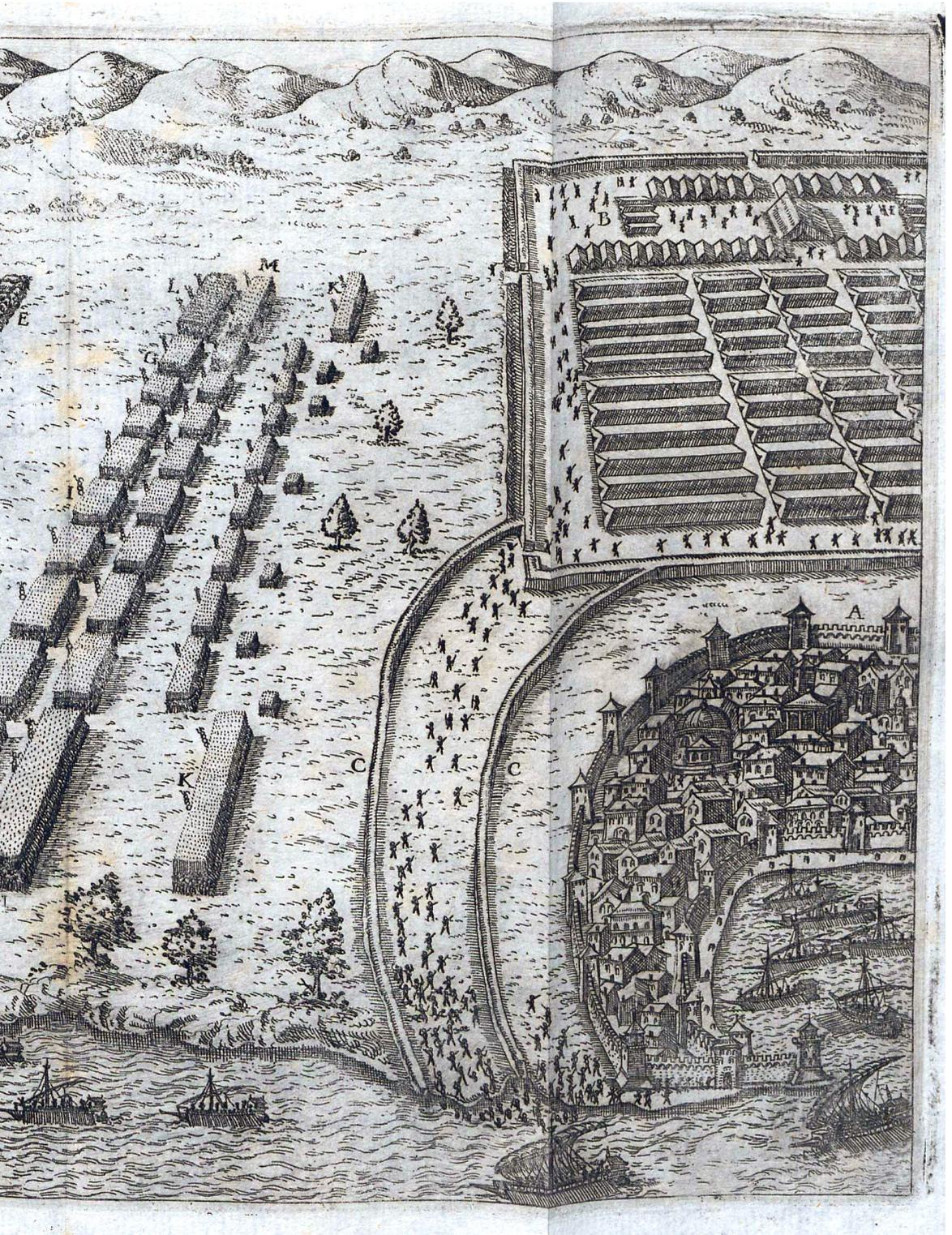


Fig. 12 et 13 (ici et dans les pages suivantes) La bataille de Thapsus selon Andrea Palladio, *I Commentari di C. Giulio Cesare, con le figure in rame de gli alloggiamenti, de' fatti d'arme, delle circonuallationi delle città, & di molte altre cose notabili descritte in essi*, In Venetia, appresso Pietro de Franceschi, Mdlxxv, carte entre les pages 380 et 381.





BIBLIOGRAPHIE

- BOUVET 1949 = Alphonse BOUVET, Jean-Claude RICHARD, *Pseudo-César. Guerre d'Afrique*, Paris, Les Belles Lettres, CUF [seconde édition, 1997].
- BROWN 1972 = Virginia BROWN, *The Textual Transmission of Caesar's Civil War*, Leyde, Brill.
- CADIOU 2008 = François CADIOU, *Ibera in terra miles. Les armées romaines et la conquête de l'Hispanie sous la République (218-45 av. J.-C.)*, Madrid, Casa de Velázquez.
- CADIOU 2018 = François CADIOU, *L'Armée imaginaire. Les soldats prolétaires dans les légions romaines au dernier siècle de la République*, Paris, Les Belles Lettres.
- CARTER 1997 = John CARTER, *Julius Caesar. The Civil War with the Anonymous Alexandrian, African and Spanish Wars*, Oxford, Oxford University Press.
- CIOFFI 2019 = Carmela CIOFFI, « Il *Bellum Africum*: tra vecchi pregiudizi e nuove prospettive », *Bollettino di studi latini*, 49, 1 (2019), p. 220-232.
- CIOFFI 2022 = Carmela CIOFFI, *Anonimo Cesariano. La guerra d'Africa (Bellum Africum)*, Florence, Le Monnier Università.
- DAMON 2015 = Cynthia DAMON, *Studies on the Text of Caesar's Bellum civile*, Oxford, Oxford University Press.
- DOMASZEWSKI 1894 = Alfred VON DOMASZEWSKI, « Die Heere der Bürgerkriege in den Jahren 49 bis 42 vor Christus », *Neue Heidelberger Jahrbücher*, 4 (1894), p. 157-188.
- DÜBNER 1867 = Johann Friedrich DÜBNER, *C. Julii Cæsaris commentarii de bellis Gallico et civili, aliorum de bellis Alexandrino, Africano et Hispaniensi*, deux tomes, Paris.
- GAERTNER 2018 = Jan Felix GAERTNER, « The *Corpus Caesarianum* », in Luca GRILLO, Christopher B. KREBS (dir.), *The Cambridge Companion to the Writings of Julius Caesar*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 263-276.
- GÉRARDIN 2009 = Batiste GÉRARDIN, *La légion des Alouettes*, Besançon [mémoire de Master 2 inédit].
- GRILLO-KREBS 2018 = Luca GRILLO et Christopher B. KREBS, « Caesarian Questions: Then, Now, Hence », in Luca GRILLO, Christopher B. KREBS (dir.), *The Cambridge Companion to the Writings of Julius Caesar*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 1-9.
- GROEBE 1906 = Wilhelm DRUMANN, Paul GROEBE, *Geschichte Roms in seinem Übergange von der republikanischen zur monarchischen Verfassung oder Pompeius, Caesar, Cicero und ihre Zeitgenossen, nach Geschlechtern und mit genealogischen Tabellen, III, Domitii-Julii*, Leipzig, 1837 [seconde édition, 1906].
- GSELL 1928 = Stéphane GSELL, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord, VIII, Jules César et l'Afrique. Fin des royaumes indigènes*, Paris.
- GUICHARD 1774 = Carl Gottlieb GUICHARD, *Mémoires critiques et historiques sur plusieurs points d'antiquités militaires*, III, Paris.
- HERING 1963 = Wolfgang HERING, *Die Recensio der Caesarhandschriften*, Berlin, Akademie-Verlag.

- HOLMES 1923 = Thomas R. HOLMES, *The Roman Republic and the Founder of the Empire, III, (50-44 B.C.)*, Oxford, Clarendon Press.
- KEPPIE 1984 = Lawrence J.F. KEPPIE, *The Making of the Roman Army from Republic to Empire*, Londres, Batsford [Routledge, 1998].
- KLOTZ 1927 = Alfred KLOTZ, *C. Ivli Caesaris commentarii, III, Commentarii belli Alexandrini, belli Africi, belli Hispaniensis, accedvnt C. Ivli Caesaris et A. Hirti fragmenta*, Stuttgart-Leipzig, B. G. Teubner, BT [1993].
- LORETO 2001 = Luigi LORETO, *Pseudo-Cesare. La lunga guerra civile: Alessandria-Africa-Spagna*, Milan, Biblioteca Universale Rizzoli.
- MEUSEL 1885 = Heinrich MEUSEL, « Caesar », *Jahresberichte des philologischen Vereins zu Berlin*, 11 (1885), p. 173-204.
- MOMMSEN 1893 = Theodor MOMMSEN, « Zur Geschichte der Caesarischen Zeit », *Hermes. Zeitschrift für classische Philologie*, 28 (1893), p. 599-618.
- MÜLLER 2001 = Markus MÜLLER, *Das Bellum Africum. Ein historisch-philologischer Kommentar der Kapitel I-47*, Trier [thèse inédite].
- NIPPERDEY 1847 = Carl NIPPERDEY, *C. Iulii Caesaris commentarii cum supplementis A. Hirtii et aliorum. Caesaris Hirtiique fragmenta*, Leipzig.
- OUDENDORP 1737 = Frans VAN OUDENDORP, *C. Iulii Caesaris de Bellis Gallico et civili Pompejano: nec non A. Hirtii, aliorumque de bellis Alexandrino, Africano et Hispaniensi commentarii, ad MSSorum fidem expressi*, Leyde.
- PARKER 1928 = Henry M.D. PARKER, *The Roman Legions*, Oxford, Clarendon [New York, Dorset Press, 1992].
- POLASCHEK 1892 = Anton POLASCHEK, « Vielhaberi in libros Pseudocaesarianos adnotationes criticae », *Zeitschrift für die österreichischen Gymnasien*, 43 (1892), p. 977-979.
- PONTET 1901 = René DU PONTET, *C. Ivli Caesaris Commentariorvm, pars posterior, Libri III de bello civili cvm libris incertorvm avctorvm de bello Alexandrino Africo Hispaniensi*, Oxford, Clarendon, OCT [1989].
- PORTE 2016 = François PORTE, *Le ravitaillement des armées romaines pendant les guerres civiles (49-30 avant J.-C.)*, Paris [thèse inédite].
- RAAFLAUB 2017 = Kurt A. RAAFLAUB, *The Landmark Julius Caesar. The Complete Works. Gallic War, Civil War, Alexandrian War, African War, Spanish War*, New York, Anchor Books.
- SCHNEIDER 1891 = Rudolf SCHNEIDER, « Caesar und seine Fortsetzer », *Jahresberichte des Philologischen Vereins zu Berlin*, 17 (1891), p. 235-269.
- SCHNEIDER 1905 = Rudolf SCHNEIDER, *Bellum Africanum*, Berlin, Weidmann [1962].
- STOFFEL 1887 = Eugène STOFFEL, *Histoire de Jules César. Guerre civile*, deux tomes, Paris.
- VEITH 1906 = Georg VEITH, *Geschichte der Feldzüge C. Julius Caesars*, Vienne.

- VEITH 1912 = Johannes KROMAYER, Georg VEITH, *Antike Schlachtfelder: Bausteine zu einer antiken Kriegsgeschichte, III, Italien und Afrika, ii, Afrika*, Berlin.
- WAY 1955 = A.G. WAY, *Caesar. Alexandrian, African and Spanish Wars*, Londres-Cambridge, William Heinemann Ltd, Harvard University Press, LCL.
- WÖLFFLIN-MIODOŃSKI 1889 = Eduard WÖLFFLIN et Adam S. MIODOŃSKI, *C. Asini Polionis de bello Africo commentarius*, Leipzig, B. G. Teubner, BT.
- WÖLFFLIN 1893 = Eduard WÖLFFLIN, « H. Mülken: In commentarium de bello Africano quaestiones criticae », *Archiv für lateinische Lexikographie und Grammatik*, 8 (1893), p. 304-305.
- WÖLFFLIN 1896 = Bernard KÜBLER, Eduard WÖLFFLIN, *C. Iulii Caesaris Commentarii cum A. Hirtii aliorumque supplementis, vol. III pars prior. Commentarius de bello Alexandrino. Commentarius de bello Africo*, Leipzig, B. G. Teubner, BT.



Cristo appare a San Mercurio e a Santa Caterina di Alessandria nell'atto di calpestare Giuliano l'Apostata la cui morte, supplicata da San Basilio difronte ad un'icona di San Mercurio, fu attribuita all'intercessione del santo. Icona del laboratorio di Georgios Klontzas, Creta, ca 1560/70.
Yale University Art Gallery, ID 255. Connecticut, U. S. Wikimedia Commons

Storia Militare Antica e Bizantina (6)

A Bibliographical Survey

- *Present and Past Approaches to the Ancient Military History. A Short Bibliographical Survey of the Current Studies,*
di VIRGILIO ILARI

STORIA GRECA

- *The dog barks around the hedgehog Reassessing the κόκλος in ancient naval warfare,*
by ALESSANDRO CARLI
- *Tra guerra e politica il caso dei mille logades di Argo,*
di ALESSANDRO BRAMBILLA

STORIA ROMANA

- *Early Roman Cavalry in Combat (6th – 3rd centuries BCE),*
by J. ARMSTRONG and G. NOTARI
- *The republican legionary cohort once again tactical reform in the Roman republic,*
by GABRIELE BRUSA

Insight

- ‘La giornata di Zama’.
Note in margine alla recente edizione di un saggio militare di Francesco Algarotti
di DENISE ARICÒ

- *L’importanza delle materie prime nella grand strategy romana*
di ALESSANDRO GIRAUDDO

Articoli / Articles

- *Le nombre l’identité et l’origine des légions du Bellum Africum,*
par BATISTE GÉRARDIN
- *Autour de la bataille de Thapsus*
par OUIZA AIT AMARA
- *Le ballistae, i ballistarii delle legioni e le legioni di Ballistarii,*
di MAURIZIO COLOMBO
- *Riflessioni sulle componenti tecniche e sull’uso tattico della ballista quadritrotis e del tichodifrus (De rebus bellicis 7-8)*
di FRANCESCO FIORUCCI

STORIA BIZANTINA

- *L’imperatore e la guerra. Eraclio e la “guerra santa”.*
di FRANCESCO MORACA
- *Le facteur scythe dans la ‘dernière grande guerre de l’Antiquité’*
par GUILLAUME SARTOR
- *Magyar ‘raids’ and Frankish invasions: A new perspective*
by CHRISTOPHER SZABÓ
- *The Enseignements of Theodore Palaiologos*
by JÜRIG GASSMANN

Recensioni / Reviews

- LUCIANO CANFORA, *La grande guerra del Peloponneso, 447-394 a.C.*
(di ALESSANDRO CARLI)
- JOHN NASH, *Rulers of the Sea Maritime Strategy and Sea Power in Ancient Greece, 550 – 321 BCE*
(di VITTORIO CISNETTI)
- MARTINE DIEPENBROEK, *The Spartan Scytale and Developments in Ancient and Modern Cryptography*
(di COSMO COLAVITO)
- JEREMY ARMSTRONG, *War and Society in Early Rome From*

- Warlords to Generals*
(di GIANLUCA NOTARI)
- CHRISTOPHE BURGEON, *Hannibal. L’ennemi de Rome*
(di GIOVANNI ZAMPROGNO)
- ELIZABETH H. PEARSON, *Exploring the Mid-Republican Origins of Roman Military Administration*
(by GABRIELE BRUSA)
- ALAIN DEYBER, *La bataille d’Orange. Rome en péril – 6 octobre 105 avant J.-C.*
(di GABRIELE BRUSA)
- LUCIA FLORIDI, *Voci e Silenzi di Briseide. Da Omero a Pat Barker*
(di FABIANA ROSACI)

- FRANCESCO FIORUCCI (cur.), *La Scienza Militare Antica. Autori opere e la loro fortuna*
(di ALESSANDRO CARLI)
- ELENA SANTAGATI, *Filone di Bisanzio, Μηχανική Σύνταξις*
(di FRANCESCO FIORUCCI)
- GEORGIOS THEOTOKIS, *The campaign and battle of Manzikert, 1071*
(EFSTRATIA SYGKELLOU)
- LUCA LOSCHIAVO (cur.), *The Civilian Legacy of the Roman Army*
(LUIGI CAPOGROSSI)